



**De la Stratégie Européenne de Sécurité**  
**à la Stratégie Globale de l'Union Européenne :**  
**le processus de l'élan stratégique européen.**

Mémoire réalisé par **Hélène TERLINDEN**

Promoteur : **Raoul DELCORDE**

Relecteur : **Christian FRANCK**

**UCL**  
**Université**  
**catholique**  
**de Louvain**

Année académique 2016 – 2017

**Master 120 en Etudes Européennes**



Institut d'études européennes  
Université catholique de Louvain

Institut d'études européennes  
Université Saint-Louis – Bruxelles

**De la Stratégie Européenne de Sécurité**  
**à la Stratégie Globale de l'Union Européenne :**  
**le processus de l'élan stratégique européen.**

Mémoire réalisé par **Hélène TERLINDEN**

Promoteur : **Raoul DELCORDE**

Relecteur : **Christian FRANCK**

### **Déclaration de déontologie :**

« Je déclare sur l'honneur que ce mémoire a été écrit de ma plume, sans avoir sollicité d'aide extérieure illicite, qu'il n'est pas la reprise d'un travail présenté dans une autre institution pour évaluation, et qu'il n'a jamais été publié, en tout ou en partie. Toutes les informations (idées, phrases, graphes, cartes, tableaux, ...) empruntées ou faisant référence à des sources primaires ou secondaires sont référencées adéquatement selon la méthode universitaire en vigueur. Je déclare avoir pris connaissance et adhérer au Code de déontologie pour les étudiants en matière d'emprunts, de citations et d'exploitation de sources diverses et savoir que le plagiat constitue une faute grave. »

## **Remerciements :**

Ce mémoire n'aurait pas pu être réalisé sans le concours de certaines personnes.

J'aimerais tout d'abord adresser mes sincères remerciements à mon promoteur, l'Ambassadeur Raoul Delcorde pour ses conseils quant au choix de la thématique du présent travail, pour sa gentillesse, sa disponibilité malgré des contraintes professionnelles très prenantes, et pour m'avoir mise en relation avec des experts de haut vol. Je tiens à également remercier mon rapporteur, le Professeur Christian Franck, pour le temps qu'il consacrerà à la lecture de ce travail.

Je tiens à adresser mes remerciements au Professeur Sven Biscop, à l'Ambassadeur François Cornet d'Elzius et à Madame Anne Bakker pour leur contribution essentielle à ce mémoire et le temps qu'ils m'ont aimablement accordé lors de nos rencontres.

Je voudrais remercier spécialement mon père, Yves Terlinden, d'avoir accepté de relire ce mémoire. Merci également à ma mère, Brigitte Terlinden, pour son énergie communicative. Merci à Paul, Bruno, Jehanne et Bernard qui me démontrent chaque jour l'importance de chercher à développer le dialogue et la paix d'abord chez soi, entre frères et sœur, avant de pouvoir ensuite les promouvoir ailleurs.

Merci enfin à tous ceux qui, de près ou de loin, m'ont soutenue et prodigué des conseils concernant l'élaboration de ce mémoire.

**Dédicace** :

J'aimerais dédier ce mémoire de fin d'études à mon grand-père, Alexis-Michel Terlinden, qui m'avait lui-même dédié ses mémoires de guerre.

Il croyait en l'Europe, vectrice de paix dans un monde en tourment et en grand besoin de fraternité.

Je voudrais ainsi rendre hommage à sa grande clairvoyance, à son optimisme sans failles ainsi qu'à sa confiance en les générations futures.

### Liste des abréviations :

ASEAN	Association des Nations de l'Asie du Sud-Est
BRICS	Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud
CAE	Conseil des Affaires Etrangères
COPS	Comité Politique et de Sécurité
COREPER	Comité des Représentants Permanents
CSP	Coopération Structurée Permanente
DG	Direction Générale
EUTM	European Union Training Mission
FARC	Forces Armées Révolutionnaires de Colombie
HR/VP	Haute Représentante/Vice-Présidente
IFI	Institutions Financières Internationales
MERCOSUR	Marché Commun du Sud
MPCC	Military Planning and Conduct Capability
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
ONU	Organisation des Nations Unies
OSCE	Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe
OTAN	Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
PESC	Politique Etrangère et de Sécurité Commune
PESCO	Permanent Structured Cooperation
PESD	Politique Européenne de Sécurité et de Défense
PEV	Politique Européenne de Voisinage
POC	Point of Contact
PSDC	Politique de Sécurité et de Défense Commune
SEAE	Service Européen pour l'Action Extérieure

SES	Stratégie Européenne de Sécurité
SGUE	Stratégie Globale de l'Union Européenne
TUE	Traité sur l'Union Européenne
UE	Union Européenne
UNSMIL	United Nations Support Mission in Libya
UPM	Union pour la Méditerranée
US	United States

## Table des matières :

<b>Partie I : Introduction</b>	p. 10
<b>Partie II : La Stratégie Européenne de Sécurité de 2003</b>	p. 11
Chapitre 2.1 : Une Stratégie de Sécurité pour l'Union Européenne	p. 11
Chapitre 2.2 : La Stratégie Européenne de Sécurité – Une Europe sûre dans un monde meilleur (12 décembre 2003)	p. 11
Chapitre 2.3 : Rapport sur la mise en œuvre de la Stratégie Européenne de Sécurité Assurer la sécurité dans un monde en mutation (11 décembre 2008)	p. 14
<b>Partie III : La Stratégie Globale pour la Politique Etrangère et de Sécurité de l'Union Européenne</b>	p. 16
Chapitre 3.1 : Nécessité de révision de la SES et élaboration de la SGUE	p. 16
Chapitre 3.1.1 : Nécessité de la révision de la SES	p. 16
Chapitre 3.1.2 : Elaboration de la Stratégie Globale	p. 20
Chapitre 3.2 : La Stratégie Globale pour la Politique Etrangère et de Sécurité de l'Union Européenne (SGUE) : vision partagée, actions communes : une Europe plus forte	p. 21
Chapitre 3.2.1 : Une stratégie Globale malgré le Brexit	p. 21
Chapitre 3.2.2 : Description du contexte géopolitique global et visées de la SGUE	p. 23
Chapitre 3.2.3 : La Stratégie Globale, un mélange équilibré de « soft power » et de « hard power »	p. 24
Chapitre 3.2.4 : Intérêts, valeurs et principes européens communs	p. 25
Chapitre 3.2.5 : Les cinq priorités de l'action extérieure européenne	p. 26
3.2.5.1 : La sécurité de l'UE	p. 26
3.2.5.2 : La résilience des Etats et des sociétés dans notre voisinage oriental et méridional	p. 28
3.2.5.3 : Une approche intégrée des conflits et des crises	p. 31
3.2.5.4 : Ordres régionaux de coopération	p. 32
3.2.5.5 : La gouvernance mondiale au vingt-et-unième siècle	p. 32
Chapitre 3.2.6 : De la vision à l'action	p. 33

<b>Partie IV : Mise en œuvre de la Stratégie Globale pour la Politique Etrangère et de Sécurité de l'Union Européenne, et perspectives d'actions</b>	p. 34
Chapitre 4.1 : Conclusions du Conseil des Affaires Etrangères du 17 octobre 2016	p. 34
Chapitre 4.2 : De la vision partagée à l'action commune : mise en œuvre de la Stratégie Globale de l'UE – Année 1	p. 34
Chapitre 4.2.1 : La résilience des Etats et des sociétés dans le voisinage oriental et méridional de l'UE	p. 35
Chapitre 4.2.2 : Une approche intégrée des conflits et des crises	p. 38
Chapitre 4.2.3 : Sécurité et défense	p. 40
Chapitre 4.2.4 : Changer le mode de travail de l'UE : une Union de concertation	p. 43
4.2.4.1 : Le lien entre les aspects intérieurs et extérieurs des politiques Européennes	p. 44
4.2.4.2 : La diplomatie publique	p. 45
<b>Partie V : Synthèse et conclusion</b>	p. 46
Bibliographie	p. 49
Annexes	

# **De la Stratégie Européenne de Sécurité à la Stratégie Globale de l'Union Européenne : le processus de l'élan stratégique européen.**

## **Partie I : Introduction**

L'Europe est souvent perçue comme un géant économique couplé à un nain stratégique : l'Union avait pu progressivement se construire pan par pan, mais les domaines de la sécurité intérieure, de la diplomatie ou de la défense restaient l'apanage jalousement gardé des Etats Membres.

Pressée par des contraintes externes, mais bloquée par certaines réticences internes, l'Union Européenne a construit laborieusement sa vision stratégique.

De la Stratégie Européenne de Sécurité (SES) de 2003 à la situation actuelle (la Stratégie Globale de l'Union Européenne de 2016 et son Rapport de mise en œuvre de 2017), l'Union a avancé de manière erratique.

Nous avons souhaité examiner dans quelle mesure la Stratégie Globale pour la politique étrangère et de sécurité de l'Union Européenne (SGUE) ainsi que sa récente mise en œuvre répondent aux besoins politiques actuels de l'Union Européenne. Tel est l'objet de ce mémoire de fin d'études.

Pour ce faire, nous avons notamment rencontré des acteurs privilégiés dont les entretiens sont proposés en annexes. De leurs points de vue différents mais complémentaires, ils ont pu donner leur avis concernant les enjeux de la Stratégie et la pertinence politique de la démarche européenne.

## **Partie II : La Stratégie Européenne de Sécurité de 2003**

### **Chapitre 2.1 : Une Stratégie de Sécurité pour l'Union Européenne**

Une Stratégie de sécurité peut être définie<sup>1</sup> comme étant : « *a policy-making tool which, on the basis of given values and interests, outlines long-term overall objectives to be achieved and the basic categories of instruments to be applied to that end. It serves as a reference framework for a day-to-day policy-making in a rapidly evolving and increasingly complex international environment.* »

Une telle Stratégie apparaissait indispensable dès lors qu'à l'époque, l'UE était composée de quinze Etats Membres mais s'apprêtait à en accueillir dix nouveaux<sup>2</sup>. Il était important d'éviter toute paralysie institutionnelle, compte tenu de la difficulté pour autant de (futurs) Etats Membres de développer des points de vue homogènes concernant entre autres, la PESC et la PESD. La politique étrangère européenne a besoin de disposer d'une orientation commune déterminée, permettant à l'UE d'être un acteur majeur sur la sphère internationale.

### **Chapitre 2.2 : La Stratégie Européenne de Sécurité – Une Europe sûre dans un monde meilleur (12 décembre 2003)**

Les divisions intra-européennes concernant la guerre en Irak ont illustré<sup>3</sup> la difficulté de développer une position commune en matière de politique étrangère.

Sous l'impulsion de la Présidence grecque du Conseil de l'UE, le Conseil informel des ministres des Affaires Etrangères, qui s'est tenu à Kastellorizo les 2 et 3 mai 2003, a enjoint Javier Solana, alors Haut Représentant pour la Politique Etrangère et de Sécurité Commune et Secrétaire Général du Conseil de l'Union Européenne, de progresser dans l'élaboration d'une Stratégie européenne, cette dernière devant être élaborée en collaboration avec la Commission Européenne et les Etats Membres.

---

<sup>1</sup> BISCOP, S., COOLSAET, R., *The world is the Stage- a global security strategy for the European Union*, Notre Europe, 2003, p. 1.

<sup>2</sup> Les 10 états candidats ont été associés à l'élaboration de cette Stratégie.

<sup>3</sup> MISSIROLI, A., *Towards an EU Global Strategy – Background, process, references*, Paris, EUISS, 2015, p. 13.

Le Conseil Européen de Thessalonique<sup>4</sup> des 19 et 20 juin 2003 marqua son intérêt pour des recommandations de Javier Solana établissant une stratégie européenne en matière de politique étrangère et de sécurité.

Le 12 décembre 2003, le Conseil Européen adopta la Stratégie Européenne de Sécurité, la SES. Javier Solana exprima clairement l'importance d'un tel document<sup>5</sup> : « *Pour la première fois, l'UE s'est mise d'accord sur une évaluation commune de la menace et a défini des objectifs clairs pour la promotion de ses intérêts en matière de sécurité, sur la base de nos valeurs essentielles. Rien ne décrit mieux nos aspirations que le titre de cette stratégie : 'Une Europe sûre dans un monde meilleur' – tel est le but premier de notre action* ». Il s'agissait ainsi du premier document de l'UE établissant de manière consensuelle les différents défis stratégiques auxquels elle était confrontée, et la dotant d'une vision commune. Il mettait également un terme au tabou concernant le développement d'une stratégie européenne<sup>6</sup>.

La SES synthétise la vision d'une sécurité extérieure de l'Europe. L'ambition affichée par l'UE est d'intensifier sa crédibilité comme acteur politique sur la sphère internationale. L'intérêt de l'Europe est d'assurer sa sécurité au-delà de son voisinage immédiat. La SES offre une approche globale européenne en réponse aux menaces pour la sécurité de ses citoyens. L'UE, via la PESC ainsi que la PESD, lutte contre les différents défis qui se posent à elle. Ce document montre assez l'enthousiaste européen de l'époque, comme l'illustre le début de son introduction<sup>7</sup> : « *L'Europe n'a jamais été aussi prospère, aussi sûre, ni aussi libre. La violence de la première moitié du vingtième siècle a cédé la place à une période de paix et de stabilité sans précédent dans l'histoire européenne* ». Plusieurs éléments pouvaient expliquer cet enthousiasme<sup>8</sup> : la première opération de la PESD venait d'être lancée en République Démocratique du Congo<sup>9</sup>, le Traité Constitutionnel européen était en voie de voir le jour, l'UE s'apprêtait à intégrer dix nouveaux pays en son sein et une Politique Européenne de Voisinage, la PEV, était en train d'être créée.

---

<sup>4</sup> Commission des Communautés Européennes, Communiqué de presse, *Conclusions de la Présidence du Conseil européen*, Bruxelles, 20 juin 2003, D/03/3, p. 12.

<sup>5</sup> Conseil de l'Union Européenne, Avant-propos, Javier Solana, *Stratégie Européenne de Sécurité – une Europe sûre dans un monde meilleur*, Ed. Communautés européennes 2003.

<sup>6</sup> BISCOP, S., COOLSAET, R., *op. cit.*, p. 2.

<sup>7</sup> Conseil européen, « *Une Europe sûre dans un monde meilleur – Stratégie européenne de sécurité* », Bruxelles, 12 décembre 2003, ci-après désignée SES, p. 1.

<sup>8</sup> HR/VP, Rapport, *The European Union in a changing global environment - A more connected, contested and complex world*, 2015, pp. 19-20.

<sup>9</sup> L'Union Européenne a conduit l'Opération militaire Artémis du 6 juin au 6 septembre 2003.

La SES met l'accent sur le fait que l'UE doit assumer davantage de responsabilité au niveau de la sécurité mondiale, tout en soutenant la coopération internationale. Les nouveaux problèmes de sécurité auxquels fait face l'Europe sont généralement communs avec ses différents partenaires à travers le monde, nécessitant ainsi une collaboration accrue : « *Il n'existe pour ainsi dire aucun problème que nous puissions résoudre seuls*<sup>10</sup>. »

La fin de la Guerre Froide avait mis un terme à une vision sécuritaire de l'Europe principalement fondée sur la menace militaire<sup>11</sup> : « *aucune des nouvelles menaces n'est purement militaire et ne peut être contrée par des moyens purement militaires*<sup>12</sup> ». La puissance militaire n'est plus perçue comme le principal moyen de faire face à la menace internationale. D'autres moyens doivent davantage être développés pour assurer la sécurité et la stabilité de manière durable, dont l'établissement de partenariats stratégiques<sup>13</sup>. La SES analyse le nouvel environnement de sécurité de l'UE et met l'accent sur le fait que les aspects internes et externes de la sécurité sont indissolublement liés<sup>14</sup>. Suite à la globalisation, les menaces auxquelles l'UE doit faire face sont de plus en plus diversifiées, en interaction et compliquées. Les cinq menaces majeures clairement identifiées comme ayant un effet (direct ou indirect) sur les intérêts européens sont le terrorisme, la prolifération des armes de destruction massive (« *potentiellement la menace la plus importante pour notre sécurité*<sup>15</sup> »), les conflits régionaux, la déliquescence des Etats et la criminalité organisée. Elles sont souvent interconnectées. Ces différentes menaces sont communes aux alliés européens de par le monde, ce qui nécessite une collaboration accrue entre ces différents partenaires. En effet, « *events anywhere in the world can have an immediate impact on Europe*<sup>16</sup> ». Il est fait mention d'autres défis importants comme la piraterie maritime, les implications du changement climatique ou la pauvreté.

Les objectifs stratégiques établis par la SES afin de protéger la sécurité de l'Europe consistent à soutenir la construction de la sécurité dans le voisinage européen au Sud et à l'Est (« *Il est dans l'intérêt de l'Europe que les pays situés à ses frontières soient bien gouvernés*<sup>17</sup> ») et à renforcer un ordre international basé sur un multilatéralisme efficace, ce qui est surtout de la

---

<sup>10</sup> SES, p. 13.

<sup>11</sup> BISCOP, S., COOLSAET, R., *op. cit.*, pp. 4-8.

<sup>12</sup> SES, p. 7.

<sup>13</sup> GNESOTTO, N., *L'Europe a-t-elle un avenir stratégique ?*, Paris, Armand Colin, 2011, pp. 60-61.

<sup>14</sup> SES, p. 2.

<sup>15</sup> SES, p. 3.

<sup>16</sup> BISCOP, S., COOLSAET, R., *op. cit.*, p. 5.

<sup>17</sup> SES, p. 7.

responsabilité des Nations Unies<sup>18</sup> (institution avec laquelle la coopération doit être renforcée), mais également de l'OMC, des IFI ou de l'OTAN (« *les relations transatlantiques constituent un des éléments essentiels du système international, non seulement au regard de nos intérêts bilatéraux, mais aussi parce qu'elles renforcent la communauté internationale dans son ensemble*<sup>19</sup> »), tout comme l'OSCE, le Conseil de l'Europe, l'ASEAN, le MERCOSUR ou l'Union Africaine.

Concernant les implications politiques pour l'Europe, l'accent est mis sur la nécessité de développer la prévention des conflits et de promouvoir la démocratie hors de l'Europe. La SES donne une impulsion à l'opérationnalisation<sup>20</sup> de la PESD<sup>21</sup> et à une rationalisation des moyens. Cela nécessite de mettre en commun des capacités militaires et de prodiguer davantage de moyens et de capacités à la défense.

La SES constitue ainsi un document majeur pour l'évolution de la PESC, marquant un tournant dans la construction européenne, non seulement par son contenu mais plus singulièrement sans doute, par le simple fait de son existence...

En effet, la stratégie touche aux problématiques de la sécurité intérieure, de la diplomatie ou de la défense, domaines sensibles qui relèvent par excellence des compétences régaliennes des Etats Membres. Accepter de les mettre en œuvre dans un document commun et de rechercher une certaine synergie d'action constituait déjà en soit une avancée considérable de la construction européenne.

### **Chapitre 2.3 : Rapport sur la mise en œuvre de la Stratégie Européenne de Sécurité– Assurer la sécurité dans un monde en mutation (11 décembre 2008)**

La SES a apporté à l'Union Européenne une nouvelle manière d'appréhender la menace commune dans un nouvel environnement. Cependant, dès 2007, des discussions apparurent quant à l'opportunité de revoir la Stratégie. Comme le souligne Sven Biscop<sup>22</sup>, le fait que la SES ne prévoie pas de procédure de suivi lui a probablement porté préjudice. Toujours est-il

---

<sup>18</sup> Les Conclusions de la Présidence du Conseil Européen du 12 décembre 2003 insistent d'ailleurs sur « *la ferme volonté de faire d'un multilatéralisme effectif, fondé sur une ONU forte, un élément central de son action extérieure* », point 90.

<sup>19</sup> SES, p. 9.

<sup>20</sup> SES, p.12.

<sup>21</sup> Depuis 2003, plus d'une trentaine de missions, civiles et/ou militaires, ont été entreprises par l'UE, sous le couvert de la PESD puis de la PSDC (voir aussi Annexe 4).

<sup>22</sup> Annexe 1, p. 12.

que l'impact de la SES sur les décisions européennes s'est atténué après quelques années. En outre, en cas de révision de la Stratégie, de nombreux Etats Membres craignaient être finalement confrontés à une nouvelle Stratégie. Il manquait sans doute également de volonté chez Javier Solana et ensuite chez Catherine Ashton pour donner cet élan nécessaire.

Le 'Rapport sur la mise en œuvre de la Stratégie Européenne de Sécurité – Assurer la sécurité dans un monde en mutation' adopté par le Conseil Européen le 12 décembre 2008, n'organisa pas la révision de la SES, mais eut plutôt pour objectif de la renforcer<sup>23</sup>. Il confirmait les orientations de la SES et insistait sur le développement du potentiel européen mais également sur la nécessité d'une efficacité de son action extérieure. Les différentes menaces antérieurement envisagées y étaient complétées de nouvelles craintes pour la sécurité de l'Europe et de ses citoyens : la cybersécurité et la sécurité énergétique européenne notamment. De plus, l'UE prenait de plus en plus conscience des dangers sécuritaires que peut engendrer le changement climatique.

Ce Rapport a rapidement été sujet à critiques : « *Ce rapport était vraiment mal écrit et mal structuré. Il comprenait quelques éléments intéressants mais il se bornait plus ou moins à affirmer que ' tout va bien* '<sup>24</sup> ». Le Rapport « *provides a concise overview of implementation and confirms the Union's choice for a holistic and multilateral approach, but offers less in terms of concrete recommendations for the future*<sup>25</sup> ». Il se focalisait davantage sur l'acquisition de consensus parmi les différents Etats Membres, et ne contenait pas assez d'engagements précis<sup>26</sup>. Il a finalement été rapidement délaissé.

---

<sup>23</sup> Conseil européen, *Rapport sur la mise en œuvre de la Stratégie Européenne de Sécurité – Assurer la sécurité dans un monde en mutation*, S407/08, Bruxelles, 2008, p. 3.

<sup>24</sup> Annexe 1, p. 1

<sup>25</sup> BISCOP, S., *The value of power, the power of values: a call for an EU Grand Strategy*, Gent, Institut Egmont, 2009, p 7.

<sup>26</sup> MISSIROLI, A., *op. cit.*, p. 41.

## **Partie III : La Stratégie Globale pour la Politique Etrangère et de Sécurité de l'Union Européenne**

### **Chapitre 3.1 : Nécessité de révision de la SES et élaboration de la SGUE**

#### **Chapitre 3.1.1 : Nécessité de révision de la SES**

La Stratégie Européenne de sécurité de 2003, bien que suivie durant plusieurs années, sembla peu à peu ne plus correspondre au monde contemporain. Le besoin grandissait de préciser de manière claire les nouvelles priorités de la politique étrangère européenne, les intérêts et principes communs, mais également de redéfinir le théâtre d'action européenne.

De nombreux changements géopolitiques avaient modifié le paysage international depuis 2003, entre autres les Printemps Arabes, la crise en Géorgie et les pressions hégémoniques de la Russie, la montée en puissance de la Chine, les différents conflits dans le Sud de l'Europe, l'Etat Islamique, la crise ukrainienne, l'aggravation de l'instabilité du Moyen- et du Proche-Orient, la menace terroriste ou encore la crise migratoire pressante.

Alors que la SES avait à l'époque encouragé un rapprochement avec la Russie fondé sur le respect de valeurs communes<sup>27</sup>, l'Union Européenne redécouvrait, suite aux récentes crises à ses abords (à l'Est comme au Sud), que « *la géopolitique, la puissance, les intérêts, la compétition pour créer des sphères d'influence existent toujours, non pas au sein de l'Union mais en dehors* »<sup>28</sup>. Vladimir Poutine a en quelque sorte fait ouvrir les yeux à l'Europe.

D'autres éléments ont mis en lumière la nécessité de cette révision stratégique européenne<sup>29</sup>. Malgré la PEV et en particulier l'Union pour la Méditerranée, les Printemps Arabes ont mis en évidence qu'un réel 'cercle d'amis' n'avait pas émergé, entre autres à causes de plusieurs relations européennes ambiguës avec certains régimes autoritaires.

Par ailleurs, la participation de plusieurs pays européens, dont le Royaume-Uni et la France, à la coalition militaire menée par l'OTAN, hors du cadre européen, contre le régime de Mouammar Kadhafi en Libye en 2011 a fragilisé la perception internationale de l'Europe comme acteur global cohérent. Citons également la tendance des États-Unis à rediriger leur axe

---

<sup>27</sup> SES, p. 14.

<sup>28</sup> Annexe 1, p. 5.

<sup>29</sup> MINARD, P., "La réforme de la stratégie européenne de sécurité : Etat des lieux d'un débat sur la diplomatie et la défense européenne", Bruxelles, GRIP, 2013, pp. 8-11.

stratégique vers l'Asie et à relativiser partiellement leur engagement à l'égard des intérêts européens. Suite au déplacement de ce pivot stratégique<sup>30</sup>, l'UE ne bénéficie plus de l'appoint systématique de la superpuissance américaine. Cela pousse l'UE à prendre davantage ses responsabilités de manière autonome dans son environnement stratégique régional. De plus, la Chine est montée en puissance bien plus rapidement que ce qu'il n'avait été évalué, et constitue maintenant la deuxième plus grande économie du monde<sup>31</sup>. Il devient également nécessaire de réévaluer la relation européenne avec les BRICS concernant des partenariats stratégiques afin que le multilatéralisme prôné par l'UE soit réellement efficient.

D'autres éléments internes<sup>32</sup> vont également avoir un rôle dans l'émergence d'une nouvelle Stratégie. La crise financière qui traverse l'UE de 2008 à 2013 va considérablement affecter la position européenne dans le monde, qui va être perçue comme s'en trouvant fragilisée<sup>33</sup>. La rigueur financière imposée par le Pacte de Stabilité et de Croissance aux Etats membres restreint leurs marges de manœuvre financière, notamment dans le domaine des investissements militaires. Cette situation de crise interne a indirectement incité les gouvernements nationaux à davantage mettre en commun certaines de leurs capacités militaires de manière inter-étatique et intra-européenne, favorisant notamment les initiatives *de Pooling and Sharing*, ce qui mena - conséquence paradoxale - à une intégration plus poussée, entre autres dans le domaine militaire.

La création par le Traité de Lisbonne de la fonction de Haut Représentant de l'Union pour les Affaires Etrangères et la Politique de Sécurité<sup>34</sup>, fonction couplée avec celle de Vice-Président de la Commission Européenne et de Président du Conseil des Affaires Etrangères répondait à la volonté européenne de mener une politique étrangère plus efficace.

Le Service Européen pour l'Action Extérieure, le SEAE, fut créé afin d'apporter à la HR/VP un ambitieux soutien technique et diplomatique. Le Traité de Lisbonne offrait également un cadre légal à la Politique de Sécurité et de Défense Commune, la PESC<sup>35</sup>, développant des

---

<sup>30</sup> BISCOP, S., *EU Grand Strategy: Optimism is Mandatory*, Security Policy Brief n°36, Gent, Institut Egmont, 2012, pp. 3-4.

<sup>31</sup> GRAY, A., *The world's 10 biggest economies in 2017*, World Economic Forum, 2017. Disponible sur <https://www.weforum.org/agenda/2017/03/worlds-biggest-economies-in-2017/>

<sup>32</sup> MINARD, P., *op. cit.*, p. 3.

<sup>33</sup> BISCOP, S., *EU Grand Strategy: Optimism is Mandatory*, *op. cit.*, p. 4.

<sup>34</sup> Article 18.2 du Traité sur l'Union Européenne : « Le Haut Représentant conduit la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union. Il contribue par ses propositions à l'élaboration de cette politique et l'exécute en tant que mandataire du Conseil ».

<sup>35</sup> Articles 42-46 du Traité sur l'Union Européenne.

instruments puissants pour permettre à l'UE d'exercer au mieux son action extérieure<sup>36</sup>. Le mandat de la HR/VP Catherine Ashton prenant fin en 2014, ce moment-pivot semblait idéal pour relancer la politique étrangère européenne, avec une nouvelle Haute Représentante plus enthousiaste à l'idée de ce projet<sup>37</sup>.

Dès 2007, et plus encore après le traité de Lisbonne, plusieurs voix commencèrent à appeler à l'élaboration d'une nouvelle Stratégie. Parmi d'autres, Sven Biscop invitait à une refonte<sup>38</sup> de la SES en une grande Stratégie qui soit complète et détaillée, qui précise les moyens et qui définisse de façon claire les intérêts et valeurs européens à préserver et ses priorités d'action, permettant ainsi de mener une politique extérieure plus efficace. Par ailleurs, une re-précision des objectifs stratégiques mais également des valeurs de l'Europe sont également propices au développement d'un consensus interne<sup>39</sup>, combinant ainsi un bénéfice pour son action extérieure, mais également pour son unité interne.

Il apparaissait à l'époque que l'UE ne bénéficiait pas suffisamment de crédibilité internationale, comme l'illustre le scepticisme du rapport 'Global Trends 2025' du National Intelligence Council américain : « *We believe Europe by 2025 will have made slow progress toward achieving the vision of current leaders and elites: a cohesive, integrated, and influential global actor able to employ independently a full spectrum of political, economic, and military tools in support of European and Western interests and universal ideals*<sup>40</sup> ».

Il devenait ainsi plus qu'indispensable que l'UE remette à jour ses fondements sur le long-terme : « *In the long term, interests coincide with the values on which the European idea is founded*<sup>41</sup> ». L'UE, même fragilisée, restera source d'inspiration si elle continue à promouvoir ses valeurs et ses principes.

C'est vraisemblablement le sujet de la défense européenne qui a enclenché un déclic majeur concernant l'utilité de révision de la SES<sup>42</sup>. Le Conseil Européen du 20 décembre 2013 se concentra en grande partie sur le domaine de la défense, une première depuis le Traité de

---

<sup>36</sup> BISCOP, S., *A New External Action Service Needs a New European Security Strategy*, Security Policy Brief n°29, Gent, Institut Egmont, 2011, pp. 1-5.

<sup>37</sup> TOCCI, N., "The making of the EU Global Strategy", *Contemporary Security Policy*, vol. 37 n° 3, 2016, p. 461.

<sup>38</sup> BISCOP, S., *The value of power, the power of values: a call for an EU Grand Strategy*, op. cit., p. 9.

<sup>39</sup> BISCOP, S., *EU Grand Strategy : Optimism is mandatory*, op. cit., p. 1-2.

<sup>40</sup> United States National Intelligence Council, *Global Trends 2025: A Transformed World.*, Washington DC, 2008, p. 32. Disponible sur [https://www.dni.gov/files/documents/Newsroom/Reports%20and%20Pubs/2025\\_Global\\_Trends\\_Final\\_Report.pdf](https://www.dni.gov/files/documents/Newsroom/Reports%20and%20Pubs/2025_Global_Trends_Final_Report.pdf)

<sup>41</sup> BISCOP, S., *EU Grand Strategy : Optimism is mandatory*, op. cit., p. 6.

<sup>42</sup> Annexe 1, p. 2.

Lisbonne<sup>43</sup>, enclenchant une nouvelle dynamique dans cette direction. Les différentes priorités établies concernaient l'importance d'augmenter l'efficacité, la visibilité et l'impact de la PSDC, d'accroître le développement des capacités et de renforcer l'industrie européenne de la défense<sup>44</sup>. Le Conseil Européen constata également que la dimension intérieure et la dimension extérieure de la sécurité de l'Europe étaient de plus en plus imbriquées, et donna mandat à la HR/VP d'élaborer une nouvelle évaluation de l'environnement stratégique européen, ainsi que de ses conséquences pour l'UE<sup>45</sup>. Cette évaluation<sup>46</sup> constata qu'un « *arc of instability surrounds the Union*<sup>47</sup> » et que le monde est devenu plus connecté, contesté et complexe.

Cette évaluation servira de fondement pour le développement de la SGUE. Précisons<sup>48</sup> qu'il ne s'agissait pas nécessairement à l'époque d'élaborer une nouvelle Stratégie, bien qu'elle fût demandée par un certain nombre d'Etats Membres (comme la Finlande, l'Italie, la Pologne, l'Espagne ou la Suède), car la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni n'y étaient pas favorables. Il était dès lors difficile d'avancer radicalement dans ce domaine sans le soutien de ces trois grands pays européens.

Notons également que les experts étaient divisés sur la question, certains spécialistes n'hésitant pas à affirmer qu'une nouvelle Stratégie en matière de politique étrangère n'était pas nécessaire, affirmant que cela ne serait pas utile tant que l'UE et ses citoyens n'avaient pas davantage confiance en elle pour assurer sa protection contre de réelles menaces et assurer sa crédibilité<sup>49</sup> et tant qu'elle ne mettait pas en œuvre les outils dont elle disposait pour assurer son action extérieure de manière efficace<sup>50</sup>.

Par contre, bien que le taux de participation aux élections du Parlement Européen de juin 2014 ne se soit élevé qu'à 42,61%<sup>51</sup>, les sondages d'opinion montrent une stabilité dans le soutien considérable des citoyens européens envers la politique de sécurité et de défense ainsi qu'envers la politique étrangère commune des Etats Membres.

---

<sup>43</sup> Conseil européen, Conclusions, Bruxelles, 20 décembre 2013, EUCO 217/13, pp. 1-10.

<sup>44</sup> Conseil de l'Union Européenne, *Une Stratégie Globale pour la politique étrangère et de sécurité de l'Union Européenne*, Bruxelles, 28 juin 2016, 10715/16, ci-après désignée SGUE, pp. 4-10.

<sup>45</sup> Conseil européen, 20 décembre 2013, *op. cit.*, p. 4.

<sup>46</sup> HR/VP, Rapport 2015, *op. cit.*

<sup>47</sup> *Ibid.*, p. 1.

<sup>48</sup> MISSIROLI, A., *op. cit.*, pp. 117-118.

<sup>49</sup> ROGERS, J., « Empowering the tribe : Confidence comes before strategy », in PARKES, R., FORMUSZEWICZ, R., WESTERBERG, S., *Stocktaking of EU Strategizing*, Conference papers from the EGS conference organised by the Polish Institute of International Affairs, Varsovie, 2012, pp. 15-17.

<sup>50</sup> MENON, A., « An EU Global Strategy : Unnecessary and Unhelpful », in GOLDMANN, K., HOWORTH, J., MENON, A., GROSS, E., *European Global Strategy in Theory and Practice: Relevance for the EU*, UI Occasional Papers n°14, The Swedish Institute of International Affairs, 2013, pp. 17-20.

<sup>51</sup> Site du Parlement européen : <http://www.europarl.europa.eu/elections2014-results/fr/election-results-2014.html>

La SGUE fonda notamment sa légitimité sur ce soutien de l'opinion publique à la politique étrangère de l'UE, relevant que « *la grande majorité de nos citoyens comprend que nous devons assumer collectivement la responsabilité de notre rôle dans le monde* <sup>52</sup> ».

En synthèse, on peut conclure que l'Union Européenne, désirant faire preuve de davantage d'ambition dans sa politique étrangère, ne pouvait plus se satisfaire de la Stratégie Européenne de Sécurité de 2003, même complétée par le Rapport sur sa mise en œuvre.

### **Chapitre 3.1.2 : Elaboration de la Stratégie Globale**

Au fait que l'Union doive faire face à plusieurs crises, la meilleure réponse était donc de redonner de l'impulsion au projet européen et de le fonder sur l'action<sup>53</sup>, précisément sur la politique étrangère.

Le Conseil Européen des 25-26 juin 2015, après que Federica Mogherini lui ait présenté l'évaluation stratégique de l'environnement européen, la manda pour rédiger une nouvelle Stratégie, à soumettre lors du Conseil Européen du 28 juin 2016.

L'intention<sup>54</sup> de Federica Mogherini était d'élaborer une Stratégie qui soit la plus soutenue possible tant par les Etats Membres que par les institutions européennes. C'est pourquoi, ceux-ci ont été invités à participer à l'élaboration du document, ainsi qu'un nombre considérable d'acteurs, comme les « *universities and students, think tanks and civil society organisations, social actors and the private sector, as well as partners beyond the EU's borders*<sup>55</sup>».

La consultation officielle<sup>56</sup> consista en des réunions de l'unité stratégique de l'Union Européenne du SEAE avec les POC's, désignés par les Etats Membres, ainsi que des officiels de presque toutes les Directions Générales de la Commission Européenne qui purent ainsi réellement participer à l'élaboration du document. Parallèlement, d'autres discussions eurent également lieu à d'autres niveaux, bien qu'elles eurent moins d'impact.

Concernant la consultation avec la société civile, celle-ci eut relativement peu d'influence directe sur le contenu, étant donnée la confidentialité entourant l'état d'avancement des

---

<sup>52</sup> SGUE, p. 2.

<sup>53</sup> TOCCI, N., *op. cit.*, p. 462.

<sup>54</sup> TOCCI, N., *Ibid.*, pp. 463-465.

<sup>55</sup> TOCCI, N., *Ibid.*, p. 465.

<sup>56</sup> TOCCI, N., *Ibid.*, pp. 466-467.

négociations officielles. La consultation de ces experts extérieurs relevait en réalité davantage de la diplomatie publique de l'Europe<sup>57</sup>.

L'élaboration<sup>58</sup> de la Stratégie Globale diffère de celle de la SES en ce que le document en lui-même ne fut pas diffusé aux Etats Membres ni à la Commission, mais plutôt des brefs résumés servant de base aux discussions. Cela permet de se concentrer sur les idées et sur son contenu plutôt que sur des détails de texte (et ainsi de permettre de réelles discussions quant aux points sensibles comme, par exemple, la relation à adopter vis-à-vis de la Russie, le développement de la défense ou encore les questions de migration). De plus cette confidentialité permet de donner le moins de prise possible au referendum anglais sur le Brexit. Les sessions en format 'confessionnal'<sup>59</sup>, à la suite desquelles les Etats Membres pouvaient exprimer des suggestions concernant le texte qui leur était soumis, répondaient également au souhait d'éviter des fuites.

Précisons que le Conseil Européen n'a pas formellement adopté la Stratégie Globale : « *Le Conseil européen accueille avec intérêt la présentation, par la haute représentante, de la stratégie globale pour la politique étrangère et de sécurité de l'Union européenne, et il invite la haute représentante, la Commission et le Conseil à faire progresser les travaux*<sup>60</sup> ».

## **Chapitre 3.2 : La Stratégie Globale pour la Politique Etrangère et de Sécurité de l'Union Européenne (SGUE) : vision partagée, actions communes : une Europe plus forte .**

### **Chapitre 3.2.1 : Une Stratégie Globale malgré le Brexit**

Le Royaume-Uni est un acteur géopolitique de poids : il est un membre permanent du Conseil de Sécurité de l'ONU, il dispose de l'arme nucléaire et d'une puissance militaire majeure. Le 23 juin 2016, le referendum considérant la possibilité du Brexit a vu voir le camp du 'oui' gagner. Cela aurait ainsi pu avoir pour conséquence d'affaiblir considérablement la position stratégique générale de l'UE ainsi que sa crédibilité au niveau international.

Ce référendum eut lieu quelques jours à peine avant la date prévue pour la publication de la SGUE. Ce télescopage de dates pouvait poser problème en cas de Brexit. Cependant, au lieu de postposer par excès de prudence la diffusion de la nouvelle SGUE, Federica Mogherini décida

---

<sup>57</sup> Annexe 1, p. 5.

<sup>58</sup> TOCCI, N., *op. cit.*, pp. 467-470.

<sup>59</sup> Annexe 1, p. 3 .

<sup>60</sup> Conseil européen, Conclusions, Bruxelles, 28 juin 2016, EUCO 26/16, point 20.

malgré tout de la rendre publique cinq jours à peine après le referendum<sup>61</sup>. Comme l'exprime Nathalie Tocci<sup>62</sup> : « *Is not it precisely at such times of crisis that signalling that European unity is still possible is a due act of political responsibility, precisely that responsibility which the EUGS advocates for the Union as a whole?* »<sup>63</sup>. Le Brexit n'entraîna qu'une retouche mineure du document, pour en retirer notamment les passages que la Grande-Bretagne avait voulu ajouter, modifications qui ne remettaient en cause aucun élément substantiel du document<sup>64</sup>.

Le Brexit, qui aurait pu mener à une désagrégation identitaire et politique de l'UE, semble cependant avoir pour conséquence paradoxale de renforcer son unité<sup>65</sup> ainsi que son désir d'une plus grande efficacité dans son action géopolitique.

Cependant, comme le précise Anne Bakker<sup>66</sup>, les discussions européennes concernant l'évolution de la PSDC ne vont pas être nécessairement facilitées suite au départ du Royaume-Uni (généralement plus Atlantiste et davantage réticent à la PSDC). En effet, connaissant le Royaume-Uni et sa propension à bloquer de nombreuses propositions unificatrices, certains pays européens avaient tendance à se cacher derrière le veto britannique, tout en feignant un soutien de façade au développement d'une Europe de la défense. Ils vont probablement devoir sortir peu à peu de l'ombre et assumer leur position plus ouvertement. Rappelons cependant que le Royaume-Uni fait toujours partie de l'UE jusqu'à la signature finale du Brexit, et pourra ainsi continuer à bloquer certaines décisions politiques jusqu'à cette date.

Par ailleurs, indépendamment de la position britannique, il existe des divergences d'opinion internes à l'UE concernant la défense européenne du futur, qui resteront complexes à gérer.

---

<sup>61</sup> Annexe 1, p. 4.

<sup>62</sup> Conseillère spéciale de Federica Mogherini, elle a rédigé la SGUE.

<sup>63</sup> TOCCI, N., *op. cit.*, p. 470.

<sup>64</sup> Quelques éléments de nuance avaient été voulus par le Royaume-Uni. Ceux-ci ont été retirés après le referendum (annexe 1, p. 5).

<sup>65</sup> Le 29 juin 2016, le Conseil Européen s'est réuni à vingt-sept, sans le Royaume-Uni, à Bruxelles, pour discuter du Brexit. Il en est ressorti la volonté de rester soudés à vingt-sept, et de soutenir le rôle de l'Union Européenne, comme le précise le point 5 : « *Nous sommes déterminés à rester unis et à œuvrer dans le cadre de l'UE pour relever les défis du XXIe siècle et trouver des solutions dans l'intérêt de nos nations et de nos populations* ». Cette position d'unité a été confirmée au Sommet de Bratislava du 16 septembre 2016.

<sup>66</sup> Research Fellow at the Clingendael Institute. Her research focuses on European Security and Defence and Defence cooperation.

### **Chapitre 3.2.2 : Description du contexte géopolitique global et**

#### **visées de la SGUE**

Dans l'avant-propos de la Stratégie Globale, Federica Mogherini pose un décor européen tout autre que n'était celui de la SES : « *Le dessein, voire l'existence, de notre Union est mis en question*<sup>67</sup> ». La SGUE poursuit : « *Notre Union est menacée*<sup>68</sup> ».

Il en résulte, pour l'UE, l'intérêt de disposer d'une Stratégie Globale synthétisant pour son action extérieure, une vision commune qui soit élaborée avec l'adhésion explicite de chacun des Etats Membres.

Face aux défis contemporains, l'UE a également tout à gagner à travailler de pair avec ses partenaires internationaux.

L'action européenne, sur le plan international, doit être menée de manière responsable au niveau de la prévention des conflits, au niveau de leur gestion ainsi que de l'implémentation de la paix et de la stabilité sur une longue durée. Par ailleurs, l'UE ne se perçoit pas comme un acteur devant dominer le monde. Elle s'engage plutôt à développer une collaboration efficace avec différents acteurs du monde, « *les pays, les organismes régionaux et les organisations régionales*<sup>69</sup> », mais également avec la société civile et le secteur privé.

Comme l'analyse Sven Biscop<sup>70 71</sup>, il est nécessaire pour l'UE de disposer d'une Stratégie commune explicite en matière de sécurité, et ce pour plusieurs raisons :

- Il s'agit d'un instrument qui précise les objectifs et les intérêts européens. Cette grille de lecture permet d'analyser les situations du monde contemporain à travers un schéma commun, permettant ainsi une appréciation unifiée de la nécessité de réaction par degré d'importance stratégique. La politique collégiale y gagnera en efficacité.
- D'autre part, une Stratégie commune offre également un socle afin de mettre en œuvre un agenda proactif.

---

<sup>67</sup> SGUE, p. 2.

<sup>68</sup> SGUE, p. 11.

<sup>69</sup> *Ibid.*, p. 15.

<sup>70</sup> Honorary Fellow of the European Security and Defence College, Director of the 'Europe in the World' Programme at the Egmont Royal Institute for International Relations in Brussels.

<sup>71</sup> Annexe 1, p. 12.

- En outre, une Stratégie informe les Etats Membres mais aussi l'opinion mondiale de la manière dont l'UE entend remplir son rôle international. C'est un élément de diplomatie publique, permettant également de justifier ses actions.

### **Chapitre 3.2.3 : la Stratégie Globale, un mélange équilibré de « soft power » et de « hard power »**

Federica Mogherini, dans l'avant-propos de la Stratégie Globale, fait part de la fierté européenne de disposer d'un « soft power » hors pair : « *nous sommes les meilleurs dans ce domaine*<sup>72</sup> ».

Comme l'analyse Zaki Laidi<sup>73</sup>, l'Union Européenne est globalement reconnue pour l'efficacité de son « soft power », illustré<sup>74</sup> notamment par la réussite des différentes vagues d'intégration en son sein ou par la création de la PEV. Par contre, le 'hard power' de l'Europe est souvent mal reconnu, sauf, selon elle, dans certains domaines de la politique économique. Cela est insuffisant<sup>75</sup> dès lors que l'UE désire être un acteur mondial respecté. La SGUE insiste dès lors sur le fait que l'Europe entende aussi désormais se démarquer au niveau de son efficacité opérationnelle : « *l'idée que l'Europe est exclusivement une 'puissance civile' ne correspond pas à une réalité en pleine évolution. Ainsi, l'Union européenne déploie actuellement dix-sept opérations*<sup>76</sup>*civiles et militaires, réunissant sous le drapeau européen des milliers d'hommes et de femmes qui œuvrent en faveur de la paix et de la sécurité - notre propre sécurité et celle de nos partenaires. Pour l'Europe, pouvoir de convaincre et pouvoir de contraindre vont de pair*<sup>77</sup> ».

Jean-Claude Juncker en a fait part spécifiquement lors de la présentation de ses orientations politiques le 15 juillet 2014 : « *Je crois aussi que nous devons travailler à renforcer l'Europe en matière de sécurité et de défense. Oui, l'Europe est pour l'essentiel une «soft power». Mais*

---

<sup>72</sup> SGUE p. 3.

<sup>73</sup> LAIDI, Z., *La norme sans la force: l'énigme de la puissance européenne*, Paris, Presses de Sciences Po, 2005.

<sup>74</sup> TOCCI, N., *op. cit.*, p. 464.

<sup>75</sup> SGUE, p. 39.

<sup>76</sup> Annexe 4.

<sup>77</sup> SGUE, p. 3.

*même les plus grandes puissances pacifiques ne peuvent faire l'impasse sur des capacités de défense intégrées*<sup>78</sup>».

Ainsi, pour faire face aux menaces du monde contemporain de manière crédible, l'UE doit mêler au mieux les instruments de la puissance de persuasion douce avec ceux de la puissance militaire<sup>79</sup>.

Sven Biscop évoque avec intérêt le point de vue imagé de Jo Coelmont<sup>80</sup>, offrant un autre regard sur la notion de 'puissance'. Selon lui, la nuance 'soft /hard power' serait artificielle. Il n'existerait en réalité qu'une seule force d'influence, constituée de 3 volets : ses dimensions politique, économique et militaire. Chacune de ces trois composantes est également nécessaire. Selon la formule imagée de Jo Coelmont, la 'puissance', qui est la résultante de ces trois dimensions, « *ce n'est pas le résultat d'une addition, c'est une multiplication. Si c'était une addition : 1+1+0 = toujours 2 ; mais si c'est une multiplication : 1 x 1 x 0 = 0. Il faut les trois dimensions sinon on ne peut pas agir*<sup>81</sup>. ».

Cette parabole imagée pourrait bien, à elle seule, résumer l'avènement du nouveau pragmatisme de la SGUE par rapport à la SES : les trois dimensions de la 'puissance', soit ses volets politique, économique et militaire, sont également nécessaires pour disposer sans complexe d'une véritable capacité d'action en toutes circonstances.

#### **Chapitre 3.2.4 : Intérêts, valeurs et principes européens communs**

La SGUE, comme l'indique l'Ambassadeur Cornet d'Elzius<sup>82</sup>, est 'autocentrée'<sup>83</sup>. Elle établit pour la première fois, de façon claire, les intérêts et principes guidant pour l'avenir l'action extérieure de l'Union.

---

<sup>78</sup> JUNKER, J.-C., *Un nouvel élan pour l'Europe : Mon programme pour l'Emploi, la Croissance, l'Équité et le Changement démocratique*, Discours d'ouverture de la session plénière du Parlement européen, Strasbourg, 15 juillet 2014.

<sup>79</sup> L'Ambassadeur Cornet d'Elzius (cfr infra) indique qu'il est plus facile de procéder à une intégration poussée dans le domaine de la défense dès lors que le projet bénéficie du soutien de la Présidence de la Commission Européenne (Annexe 2, p.4).

<sup>80</sup> Senior Associate Fellow at the Egmont Royal Institute for International Relations et Senior Fellow at the Royal High Institute for Defence.

<sup>81</sup> Annexe 1, p. 8.

<sup>82</sup> Ambassadeur de Belgique au Comité de Politique et de Sécurité.

<sup>83</sup> Annexe 2, p. 6.

Les intérêts européens<sup>84</sup>, explicitement indiqués comme devant être garantis, sont : la paix et la sécurité, la prospérité, la démocratie ainsi qu'un ordre mondial fondé sur des règles de droit international.

Ceux-ci, pour des questions de crédibilité, sont étroitement liés avec le respect des valeurs européennes : « *il est dans notre intérêt de promouvoir nos valeurs à travers le monde, tout comme nos valeurs fondamentales sont ancrées dans nos intérêts*<sup>85</sup> » (...) « *Le respect et la promotion des droits de l'homme, des libertés fondamentales et de l'État de droit en font partie. Ils englobent la justice, la solidarité, l'égalité, la non-discrimination, le pluralisme et le respect de la diversité*<sup>86</sup> ».

Plusieurs principes<sup>87</sup> sont également établis pour mener l'action européenne : l'unité, la participation, la responsabilité et le partenariat.

### **Chapitre 3.2.5 : Les cinq priorités de l'action extérieure européenne**

#### **• 3.2.5.1 : La sécurité de l'UE**

L'Union Européenne et ses citoyens doivent faire face à plusieurs menaces contre lesquelles il est impératif de réagir pour assurer leur sécurité. La SGUE précise que la relation avec l'OTAN doit toujours rester primordiale afin d'assurer la protection des Membres européens signataires du Traité<sup>88</sup>, et cette étroite coopération doit être poursuivie. Cependant, la Stratégie souligne également l'importance pour l'UE de développer la PSDC pour assurer la sécurité de l'Union mais aussi pour « *promouvoir la paix et garantir la sécurité à l'intérieur et à l'extérieur de ses frontières*<sup>89</sup> ». L'une des finalités majeures de la SGUE est l'ambition marquée d'atteindre un certain niveau<sup>90</sup> d'autonomie stratégique<sup>91</sup> et de pouvoir disposer de larges capacités terrestres, aériennes, spatiales et maritimes, y compris de capacités de soutien stratégiques<sup>92</sup>, indépendamment de l'OTAN quand cela est nécessaire. L'UE doit développer parallèlement

---

<sup>84</sup> SGUE, pp. 11-13.

<sup>85</sup> *Ibid.*, p. 11.

<sup>86</sup> *Ibid.*, p. 12.

<sup>87</sup> *Ibid.*, pp. 13-15.

<sup>88</sup> L'OTAN compte vingt-deux Etats Membres de l'Union Européenne. Chypre, Malte, l'Irlande, la Suède, la Finlande et l'Autriche ne sont pas signataires du Traité.

<sup>89</sup> SGUE, p. 16.

<sup>90</sup> Cependant, la SGUE aurait gagné en clarté si elle avait fait part de données précises concernant cette « autonomie stratégique », comme le fait remarquer Sven Biscop (Annexe 1, p. 6).

<sup>91</sup> SGUE, p. 16-17.

<sup>92</sup> *Ibid.*, p. 40.

son industrie de défense propre<sup>93</sup>. La coopération industrielle et technologique entre Etats Membres doit être poussée afin d'atteindre une certaine convergence stratégique et économique.

Les Etats Membres sont compétents dans la fixation des budgets nationaux alloués à la défense. Cependant la SGUE encourage le renforcement de la coopération entre eux, la finalité étant notamment d'améliorer la productivité d'équipements opérationnels au niveau européen et de favoriser leur production intégrée.

En 2013, une étude réalisée à la demande du Parlement européen a évalué que le coût de l'insuffisance d'intégration européenne dans le domaine de l'industrie de la défense<sup>94</sup> se situait entre 26 et 130 milliards d'euros pour la seule année 2012. De considérables économies d'échelle peuvent donc être réalisées, si le marché européen de la défense est moins fragmenté et si les différentes structures de défense étatiques sont harmonisées<sup>95</sup>.

Le Président de la Commission Européenne ajouta, lors d'un discours au Parlement Européen<sup>96</sup> qu'il faut investir pour dynamiser l'industrie européenne de la défense : « *Aujourd'hui, plus de 80% des investissements en équipements de défense sont encore exclusivement nationaux. (...) Nous dépensons, nous les Européens, 200 milliards d'euros pour la défense mais nous n'avons que 12-15% de l'efficacité des Américains car nous avons trop de doublons et pas assez d'interopérabilité* ».

Les observateurs regrettent cependant que la SGUE, par frilosité politique, n'ait pas davantage donné d'indications quantitatives de ce que recouvrait cette 'autonomie stratégique'<sup>97</sup>. Elle aurait gagné en clarté.

Par ailleurs, afin de concilier les points de vue relatifs à l'OTAN, la SGUE entend à la fois promouvoir le développement de l'intégration européenne en matière de PSDC tout en soulignant l'importance de l'OTAN pour ses membres qui en font partie. L'OTAN demeure explicitement « *l'alliance militaire la plus solide et la plus efficace au monde*<sup>98</sup> », avec laquelle

---

<sup>93</sup> L'élection de Donald Trump à la Présidence américaine le 8 novembre 2016 pourrait provoquer un retour américain vers une politique étrangère davantage unilatéraliste. Cela pourrait avoir pour conséquence d'appuyer la volonté européenne de développer des capacités propres de défense selon Sven Biscop (Annexe 1, p. 9). Cependant, Anne Bakker (Annexe 3, p. 5) analyse la situation différemment : ce ne seraient pas les Etats-Unis de Donald Trump qui risquent surtout de modifier la relation de l'OTAN avec l'UE. Il s'agirait davantage de la Turquie, qui tend à immobiliser l'OTAN en bloquant des programmes de partenariats avec l'Autriche. Quoi qu'il en soit, il s'agit d'autant de stimuli extérieurs pour pousser à une collaboration intra-européenne accrue.

<sup>94</sup> BALLESTER, B., *The Cost of Non-Europe in Common Security and Defence Policy*, EPRS, 2013, pp. 77-78.

<sup>95</sup> BALLESTER, B., *Ibid.*, pp. 7-8.

<sup>96</sup> JUNKER, J.-C., Discours de la session plénière du Parlement européen, Strasbourg, 15 décembre 2016.

<sup>97</sup> Annexe 1, p. 6.

<sup>98</sup> SGUE, p. 32.

la collaboration doit être renforcée. La SGUE résume sa difficile synthèse : « *une défense européenne plus crédible est également essentielle pour assurer un partenariat transatlantique solide avec les Etats-Unis*<sup>99</sup> ». Une observatrice avisée analyse l'OTAN et l'UE comme ayant des raisons d'être et des outils clairement différents<sup>100</sup>, et malgré cela/grâce à cela, pouvant travailler de pair et s'enrichir l'un de l'autre : différentes mais convergentes.

• **3.2.5.2 La résilience des Etats et des sociétés dans notre voisinage oriental et méridional**

La SGUE part du constat que l'UE, entourée d'un arc de crises<sup>101</sup>, a échoué dans l'objectif originaire de la SES – un vœu pieux - de développer dans son voisinage « *un ensemble de pays bien gouvernés avec lesquels nous pourrions avoir des relations étroites, fondées sur la coopération*<sup>102</sup> ». Elle n'a pas réussi à démocratiser les régions adjacentes, comme envisagé de manière un peu incantatoire par la SES et a dû revoir certaines ambitions à la baisse<sup>103</sup>.

L'heure n'est donc plus à la poursuite inconditionnelle de stratégies proactives visant à l'instauration de régimes démocratiques<sup>104</sup>. Il s'agit d'une optique différente, moins arrogante et plus pragmatique.

Le constat est sans appel : « *les évolutions positives ne peuvent découler que d'un processus endogène*<sup>105</sup> ».

L'UE de la Stratégie Globale n'a pas d'aspiration à développer une réelle hégémonie politique dans sa région. Cependant, le fait de ne pas concurrencer les autres puissances du monde déployant leur influence dans le voisinage européen pourrait décroître son rôle stratégique dans la région<sup>106</sup>. C'est pourquoi la SGUE, loin de préconiser un quelconque interventionnisme militaire ou au contraire d'afficher un manque de détermination politique, a choisi la nouvelle voie de l'investissement dans 'la Résilience' de son voisinage.

---

<sup>99</sup> *Ibid.*, p. 16.

<sup>100</sup> Annexe 3, p. 5.

<sup>101</sup> Cet arc de crises allant de l'Ukraine jusqu'au Moyen-Orient (cfr GAUB, F., *Civil-military relations in the MENA: between fragility and resilience*, Chaillot Paper n°139, 2016).

<sup>102</sup> SES, p. 8.

<sup>103</sup> De plus, elle faisait preuve d'une certaine hypocrisie à ce propos, en soutenant certains régimes autoritaires comme celui de Mouammar Kadhafi en Libye ou d'Hosni Moubarak en Egypte.

<sup>104</sup> BISCOP, S., "A strategy for Europe's neighbourhood: keep resilient and carry on?", Elcano Royal Institute, 2017, p. 2.

<sup>105</sup> SGUE, p 23.

<sup>106</sup> BISCOP, S., "A strategy for Europe's neighbourhood: keep resilient and carry on?", *op. cit.*, pp. 1-2.

Comme pour rompre de manière radicale avec le sur-place de sa Stratégie antérieure, la SGUE va faire appel à ce nouveau concept, n'émergeant que depuis peu dans le langage diplomatique qui est pourtant, par nature, peu propice à voir fleurir de nouvelles incongruités de langage. Le choix d'une telle terminologie ne résulte évidemment pas du hasard, d'autant plus que ce terme apparaît massivement<sup>107</sup> dans le document. Manifestement, le recours à ce nouveau concept est porteur d'un message politique destiné à étonner le nouveau profil stratégique de l'UE.

Cette notion un peu obscure de 'résilience' mérite certains commentaires.

En 2003, ce mot, quasi inconnu du jargon diplomatique, ne figurait pas dans la SES.

En 2012, la résilience est définie par une Communication de la Commission Européenne comme « *la capacité d'une personne physique, d'un ménage, d'une communauté, d'un pays ou d'une région à résister, à s'adapter et à récupérer rapidement à la suite de crises et de chocs*<sup>108</sup> ».

La Commission Européenne et le SEAE, dans une Communication conjointe de 2015, ont développé la nécessité pour l'UE de développer l'approche de la résilience dans ses relations avec les pays voisins aux niveaux économique et sécuritaire ainsi qu'au niveau de la mobilité<sup>109</sup>. Le concept de résilience est considéré par certains comme une « *postmodern form of governance*<sup>110</sup> ».

La notion de résilience va progressivement être élargie et devenir le modèle central de la politique étrangère européenne relative à son voisinage. Ce concept va être pris en compte concernant les futurs élargissements dans l'UE. Il en est de même dans le cadre de la relation avec le voisinage de l'Europe, ainsi que de la politique migratoire de l'UE.

La SGUE définit la résilience comme étant « *la capacité d'États et de sociétés à se réformer, et donc à résister à des crises internes et externes et à se remettre de celles-ci*<sup>111</sup> ». Elle précise qu' « *une société résiliente, reposant sur la démocratie, la confiance dans les institutions, et le*

---

<sup>107</sup> Il apparaît à 22 reprises dans la SGUE, ce recensement concernant le corps du texte, soit de sa page 10 à sa page 45, sans y inclure les titres des chapitres.

<sup>108</sup> Commission Européenne, Communication, 3 octobre 2012, *L'approche européenne de la Résilience : Tirer les leçons des crises alimentaires*, COM(2012) 586 final, p. 5.

<sup>109</sup> Communication conjointe de la Commission Européenne et du SEAE, *Réexamen de la politique européenne de voisinage*, 18 novembre 2015, JOIN(2015) 50 final, pp. 8-20.

<sup>110</sup> CHANDLER, D., "Beyond Neoliberalism: Resilience, the New Art of Governing Complexity", in *Resilience*, Vol. 2, No. 1 (2014), p. 47.

<sup>111</sup> SGUE, p. 20.

*développement durable est au cœur de tout Etat résilient*<sup>112</sup> » et que « *la résilience de la société sera renforcée par l'approfondissement des relations avec la société civile*<sup>113</sup> ».

La résilience ne concerne dès lors pas que les rouages de l'État, mais implique les diverses composantes de la société civile, jusqu'à chaque individu.

L'Europe s'est rendu compte qu'on pouvait *soutenir* les processus démocratiques là où ils étaient en cours, mais qu'on ne pouvait pas les *provoquer*. Les responsables européens ont cherché une autre dénomination que la recherche de 'démocratisation' pour fonder leur stratégie, sans pour autant donner l'impression de perdre leur intransigeance par rapport aux Droits de l'Homme.

Lors des négociations internes, le mot 'stabilité' a été évoqué, mais a été rejeté en raison de son apparence conservatrice<sup>114</sup>. Le mot 'développement' paraît également avoir été évoqué, mais il semble que ce terme aurait pu constituer un parti-pris en faveur des 'développementalistes' par rapport aux 'sécuritaires' dans le cadre des tiraillements qui existent au sein de la Commission européenne entre les tenants de la sécurité et les partisans de la solidarité<sup>115</sup>.

C'est la raison pour laquelle un consensus s'est établi autour du terme de 'résilience', certains trouvant par ailleurs un avantage à ce que son contenu soit relativement imprécis, permettant dès lors de l'appliquer aisément à des situations politiques fort diverses.

Le choix de ce terme signifiant qu'on abandonnait l'exigence systématique de démocratisation<sup>116</sup>, le risque était important que nos partenaires extérieurs voient l'Europe fléchir sur la question des Droits de l'Homme. La SGUE a clairement voulu déjouer ce piège, en citant explicitement le respect des Droits de l'Homme à 23 reprises, le couplant par ailleurs à d'autres principes aussi intangibles que l'égalité des sexes, le respect des minorités ou le développement durable. Ainsi, tout en esquivant partiellement la question de la démocratisation, l'Europe n'entendait pas abandonner un pouce de terrain sur « *le caractère indivisible et universel des droits de l'homme* »<sup>117</sup>.

Certains interprètent le caractère passe-partout de ce concept comme une manière de s'autoriser à intervenir selon des critères d'opportunité<sup>118</sup>.

---

<sup>112</sup> *Ibidem*.

<sup>113</sup> *Ibid.*, p. 23.

<sup>114</sup> Annexe 1, p. 7.

<sup>115</sup> Annexe 2, p. 4.

<sup>116</sup> Le terme de 'démocratisation' n'est utilisé qu'à une seule reprise dans la SGUE.

<sup>117</sup> SGUE, p. 14.

<sup>118</sup> Annexe 2, p. 4.

D'autres regrettent ce terme dont on n'a pas voulu préciser le contenu a priori, et qu'on est bien forcé de devoir clarifier a posteriori, ce qui ne simplifie pas la tâche<sup>119</sup>.

Quant aux outils à mettre en œuvre pour contribuer à la résilience, ils ne sont pas davantage précisés, même si l'idéal est de faire collaborer les différentes parties qui composent la société en question<sup>120</sup>, et ce jusqu'au niveau local voire individuel.

Certains ont considéré qu'une telle politique pouvait comporter des risques : poursuivant son objectif de résilience, l'UE est ainsi obligée de collaborer avec des Etats autoritaires, ce qui pourrait avoir pour conséquence indirecte de renforcer ces pouvoirs dictatoriaux<sup>121</sup>.

Cette crainte peut raisonnablement être écartée car la SGUE a tenu à préciser que « *la résilience de la société sera renforcée par l'approfondissement des relations avec la société civile, notamment dans les efforts qu'elle déploie pour amener les pouvoirs publics à rendre des comptes*<sup>122</sup> ». Cela signifie qu'aucune complaisance ne sera de mise avec les régimes dictatoriaux, et qu'au contraire, les mouvements d'émancipation politique seront soutenus.

Par ailleurs, la SGUE ne pratiquant pas l'habituelle langue de bois diplomatique, elle pointe explicitement du doigt certains pays (les Balkans occidentaux et la Turquie<sup>123</sup>, la Russie<sup>124</sup>) notamment comme n'ayant pas acquis la résilience voulue.

### • **3.2.5.3 : Une approche intégrée des conflits et des crises**

La SGUE aborde les crises d'une manière radicalement différente que la SES de 2003. L'UE réalise qu'elle ne peut simplement pas soutenir toutes les régions du monde en crise. Elle va agir prioritairement sur les régions à l'Est et au Sud. En effet, des crises chaotiques dans cette zone du voisinage européen peuvent avoir des effets particulièrement désastreux sur les intérêts européens. Par ailleurs, elle se réserve la possibilité de jouer un rôle au-delà de ces régions, selon les nécessités ponctuelles<sup>125</sup>.

L'UE va développer une nouvelle voie, celle d'une approche intégrée des conflits et des crises, soit « *une approche pluridimensionnelle, en ayant recours à l'ensemble des politiques et des*

---

<sup>119</sup> Annexe 1, p. 7.

<sup>120</sup> BISCOP. S., *A strategy for Europe's neighbourhood: keep resilient and carry on?*, op. cit., p. 2.

<sup>121</sup> BISCOP. S., *Ibid.*, p. 3.

<sup>122</sup> SGUE, p. 23.

<sup>123</sup> *Ibid.*, p. 20.

<sup>124</sup> *Ibid.*, p. 29.

<sup>125</sup> *Ibid.*, p. 24.

*instruments disponibles en matière de prévention, de gestion et de résolution des conflits (...); une approche par phases, dans le cadre de laquelle elle agira à tous les stades du cycle d'un conflit; (...) une approche à plusieurs niveaux à l'égard des conflits, en agissant aux niveaux local, national, régional et mondial; (...) une approche multilatérale, associant tous les acteurs présents dans un conflit et nécessaires à sa résolution*<sup>126</sup> ».

Le but est d'implémenter une paix qui soit réellement durable.

L'accent va également être mis sur la prévention de crises et particulièrement sur les causes de conflits, comme le sont, entre autres, le changement climatique, les violations des droits de l'homme et les déplacements de populations<sup>127</sup>.

#### • **3.2.5.4 : Ordres régionaux de coopération**

Les formes de gouvernance régionale sont des acteurs cruciaux pour le développement de la paix et de la stabilité internationales. L'UE leur apportera son soutien.

La sécurité européenne est mise en question par l'émergence de tensions déstabilisatrices dans son voisinage avec la Russie ainsi qu'avec la Mer Noire. La meilleure position à adopter envers la Russie est de rester unis et intransigeants dans l'exigence du respect du droit international. L'Union refuse de reconnaître l'annexion de la Crimée et soutient les pays dans le voisinage oriental de l'UE, notamment dans leurs droits à la détermination de leurs alliances internationales<sup>128</sup>.

Concernant la Méditerranée, le Proche-Orient et l'Afrique, l'UE va soutenir les différentes structures opérant dans la région ainsi qu'avec les sociétés civiles locales.

La SGUE se montre assez ambitieuse, et aspire à faire de l'UE un partenaire majeur des ordres régionaux de coopération, à la carte selon ses propres intérêts<sup>129</sup>.

#### • **3.2.5.5 : La gouvernance mondiale au vingt-et-unième siècle**

L'Union veut être à la pointe des organisations cherchant à moderniser le cadre politique mondial dans le cadre du respect du droit international.

---

<sup>126</sup> *Ibid.*, p. 25.

<sup>127</sup> *Ibidem.*

<sup>128</sup> *Ibid.*, p. 29.

<sup>129</sup> *Ibid.*, p. 31.

D'une part, il y a lieu de dépoussiérer le mode de fonctionnement de certaines institutions (notamment les Nations Unies et le Conseil de Sécurité) pour les rendre plus efficaces.

D'autre part, l'Union doit s'impliquer comme pionnière dans des secteurs porteurs d'avenir (comme le développement durable ou la lutte contre le changement climatique), ou qui ont jusqu'ici échappé à toute réglementation internationale (comme la protection du cyberspace ou du patrimoine commun de l'humanité).

Enfin, la gouvernance du XXI<sup>e</sup> siècle implique une sécurisation des règles du jeu international, le respect des droits de l'homme, une concurrence réellement équitable et des mécanismes de contrôle des engagements pris sur le plan de la politique internationale.

### **Chapitre 3.2.6 : De la vision à l'action**

« *Nous vivons dans un monde d'imprévisibilité prévisible* » annonce la SGUE<sup>130</sup>. Il faut donc en premier lieu protéger et armer l'Europe pour que sa parole soit respectée, et la doter d'une diplomatie active, capable d'anticiper les évènements.

Ensuite, l'Union doit se mettre en mouvement, prioritairement dans le domaine du développement, se basant sur des outils d'analyse et une expertise pointue qui soit en perpétuelle remise en question.

La SGUE entend que l'Europe se fixe des priorités d'action en meilleure concertation avec ses différentes instances, de manière à s'impliquer de haut en bas.

Enfin, la meilleure manière d'éviter l'immobilisme est de passer à intervalles réguliers sur le grill de la réévaluation.

Tout doit concourir à ce que l'action de l'Union soit rendue efficace, de bout en bout.

---

<sup>130</sup> *Ibid.*, p. 41.

## **Partie IV : Mise en œuvre de la Stratégie Globale pour la Politique Etrangère et de Sécurité de l'Union Européenne, et perspectives d'actions**

### **Chapitre 4.1 : Conclusions du Conseil des Affaires Etrangères du 17 octobre 2016**

Lors de la réunion du 17 octobre 2016, le Conseil des Affaires Etrangères a confirmé les différentes orientations énoncées dans la SGUE. De la même manière que les Etats Membres avaient été inclus dans le processus d'élaboration de la Stratégie, le CAE, pour une meilleure efficacité, encourage à continuer à inclure les Etats Membres dans son application. Il insiste sur la nécessité de traduire les cinq priorités énoncées dans la SGUE « *en initiatives et actions concrètes*<sup>131</sup> » sans le moindre retard. Parallèlement, il souligne le besoin de se concentrer de manière privilégiée sur certains domaines, considérés comme étant plus urgents<sup>132</sup> : le développement de la résilience des économies et des sociétés (spécialement dans le voisinage à l'Est et au Sud de l'Europe), l'approfondissement de l'intégration en matière de sécurité et de défense, l'adoption d'une approche intégrée des conflits et des crises et le rapprochement des réponses politiques concernant les problèmes qui relèvent des politiques intérieure et extérieure de l'Union. De plus, le CAE invite à améliorer la diplomatie publique permettant de faire connaître sa voix dans et hors de l'UE. Le CAE, en soutenant<sup>133</sup> la résolution prévue dans la SGUE<sup>134</sup> de rédiger des rapports annuels aux fins d'évaluer les réalisations et de réactualiser les besoins, démontre également la volonté européenne de la rendre la plus efficace possible.

### **Chapitre 4.2 : De la vision partagée à l'action commune : mise en œuvre de la Stratégie Globale de l'UE – Année 1**

Federica Mogherini a présenté, le 28 juin 2017, le premier Rapport annuel sur la mise en œuvre de la SGUE : « *De la vision partagée à l'action commune : mise en œuvre de la Stratégie globale de l'UE* ». Le Rapport synthétise les différentes avancées européennes en matière de mise en œuvre de la SGUE.

Notons d'emblée que le fait de communiquer annuellement à propos de ces progrès est capital, tant au niveau intra-européen qu'au niveau international, antidote idéal pour éviter que la SGUE

---

<sup>131</sup> Conseil de l'Union européenne, *Conclusions sur la stratégie globale pour la politique étrangère et de sécurité de l'Union européenne*, Luxembourg, 17 octobre 2016, 13202/16, point 3.

<sup>132</sup> *Ibid.*, points 5-6.

<sup>133</sup> *Ibid.*, point 7.

<sup>134</sup> SGUE, p. 45.

ne subisse le même sort que la SES et ne sombre dans l'oubli. Ce rapport démontre également que l'UE a su se redresser suite au referendum britannique en faisant publiquement preuve d'une réelle volonté d'unité entre les Institutions européennes et les différents Etats Membres. Ainsi, l'UE expose sa détermination à assumer le rôle de *leader* régional qui lui échoit.

Cette première mise en œuvre de la SGUE confirme la pertinence de la vision qui l'avait fondée : la crédibilité de l'UE au niveau mondial se démontre par sa capacité à transformer en actions sa vision en matière de politique étrangère. L'action ne doit pas se réaliser uniquement dans un des domaines stratégiques, mais c'est plutôt la « *combinaison unique d'actions qui caractérise l'approche européenne*<sup>135</sup> ».

Le 17 juillet 2017, les Ministres des Affaires Etrangères ont salué les différents travaux de mise en œuvre de la SGUE déjà effectués, tout en pointant les axes<sup>136</sup> de la SGUE devant faire l'objet d'applications concrètes pour la période 2017-2018. Il s'agit à court terme d'approfondir le soutien à la gouvernance mondiale, en particulier aux Nations unies, y compris la mise en œuvre de l'Accord de Paris et les Objectifs de Développement Durable, ainsi que de relancer l'effort global en faveur de la non-prolifération et du désarmement nucléaires et en faveur de l'amélioration de la cybersécurité.

L'engagement politique de l'UE à court terme doit également viser le soutien aux organisations régionales et aux relations de coopération entre régions et avec l'UE dans les Balkans occidentaux. Sont de même concernés l'approfondissement des relations avec les partenaires de l'Est dans le cadre du Partenariat oriental et le renforcement du partenariat européen avec l'Afrique, en particulier grâce à l'approche intégrée au Sahel et dans la Corne de l'Afrique.

#### **Chapitre 4.2.1 : La résilience des Etats et des sociétés dans le voisinage oriental et méridional de l'UE**

La résilience a été l'une des priorités de la SGUE sur laquelle la Mise en œuvre a particulièrement mis l'accent durant sa première année d'application.

Dans le but de faciliter la mise en pratique du concept de résilience, la Commission Européenne et la HR/VP ont présenté une communication conjointe : « *une approche stratégique de la*

---

<sup>135</sup> HR/VP, De la vision partagée à l'action commune : mise en œuvre de la stratégie globale de l'UE – Année 1, 2017, ci après 'Rapport année 1', p. 13.

<sup>136</sup> Conseil de l'Union Européenne, *Résultats de la session du Conseil des Affaires Etrangères*, Bruxelles, 17 juillet 2017, 11353/17, p. 3.

*résilience dans l'action extérieure de l'UE*<sup>137</sup> ». En effet, la notion de 'résilience' étant particulièrement peu définie, des précisions quant au cadre de sa mise en œuvre étaient attendues avec impatience<sup>138</sup>. Cette nouvelle stratégie pour la résilience vise à développer celle-ci sur le long terme et devra viser quatre piliers<sup>139</sup>: le développement d'une analyse commune des risques, une attention continue aux différentes pressions extérieures (et une coopération accrue avec le Conseil afin de mettre en œuvre une réaction rapide), un financement et une planification spécifiques de la résilience dans l'action extérieure, ainsi que la collaboration de l'UE avec les autres acteurs institutionnels permettant de développer une politique internationale concernant la résilience.

Suivant la voie indiquée par la SGUE, l'action européenne ne s'est plus uniquement focalisée sur la gestion de crises, mais elle s'est spécialement attachée à travailler en amont et à tenter « *d'empêcher bon nombre de ces situations de fragilité de se transformer en nouvelles guerres, en nouvelles catastrophes humanitaires, en nouvelles crises des réfugiés*<sup>140</sup> ». L'UE a ainsi oeuvré au développement de la résilience parmi ses voisins au Sud et à l'Est, collaborant davantage avec les différents acteurs composant les sociétés en crise, spécialement avec la société civile, dans le but d'assurer une résilience de long-terme<sup>141</sup>. En outre, elle développe une analyse la plus individualisée possible de chaque situation de crise et des outils de résilience 'sur mesure' à mettre en œuvre<sup>142</sup>.

Le lien entre 'résilience' et 'développement' n'est plus à faire. Ainsi, l'établissement du Plan d'Investissement Extérieur<sup>143</sup> a pour but de soutenir le développement durable en Afrique et dans les pays voisins de l'Europe. Stimuler l'investissement dans les régions plus fragiles est également une manière de développer la résilience. Le développement de l'emploi dans des zones économiquement très pauvres permet en effet de diminuer le nombre de migrants irréguliers.

L'UE dispose d'un nombre étendu d'instruments et développe une « *approche multidimensionnelle*<sup>144</sup> » pour soutenir le développement de la résilience dans les régions en

---

<sup>137</sup> Commission Européenne, Communication conjointe, *Une approche stratégique de la résilience dans l'action extérieure de l'UE*, Bruxelles, 7 juin 2017, JOIN(2017) 21 final.

<sup>138</sup> Annexe 1, p. 6.

<sup>139</sup> Commission Européenne, Communication conjointe, 7 juin 2017, *op. cit.*, pp. 20-21.

<sup>140</sup> Rapport, année 1, p. 13.

<sup>141</sup> *Ibid.* 1, p. 14.

<sup>142</sup> *Ibid.*, année 1, p. 17.

<sup>143</sup> Commission européenne, Communication, *Renforcer les investissements européens pour l'emploi et la croissance: vers une deuxième phase du Fonds européen pour les investissements stratégiques et un nouveau plan d'investissement extérieur européen*, Bruxelles, 14 septembre 2016, COM(2016) 581 final.

<sup>144</sup> Rapport, année 1, p. 15.

crise. Instauration de la stabilité après un conflit nécessite le recours à plusieurs types d'instruments agissant comme leviers sur des secteurs différents, tels qu'apporter un soutien militaire, financier, éducatif ou encore administratif.

On peut illustrer cette approche multidirectionnelle par l'exemple du soutien européen à l'Ukraine<sup>145</sup> : l'UE offre un soutien technique pour développer les systèmes judiciaire et administratif de l'Etat, en plus de mesures pour endiguer la corruption et d'aides financières pour moderniser le pays.

L'UE s'investit également considérablement pour rendre son équilibre à la région du Sahel<sup>146</sup>, zone cruciale pour la sécurité locale mais aussi européenne. L'UE y déploie un éventail d'instruments. Elle développe plusieurs missions PSDC<sup>147</sup>. Le 5 juin 2017, la HR/VP a annoncé la libération ou d'une somme de cinquante millions d'euros afin d'établir une Force de sécurité commune aux pays du G5 Sahel<sup>148</sup> qui luttent contre le terrorisme sur le territoire du G5<sup>149</sup>. À cela s'ajoutent une aide humanitaire pour les nécessités urgentes, différentes impulsions pour créer des emplois, pour favoriser les soins de santé et l'éducation pour le plus grand nombre ainsi qu'aider à la prise de mesures permettant de diminuer les conséquences de l'évolution du changement climatique<sup>150</sup>.

Concernant la crise Libyenne, le Conseil des Affaires Etrangères soutient le rôle que peut jouer l'ONU en tant qu'acteur majeur pour la stabilisation. Il insiste également sur la nécessité européenne de travailler de pair avec la mission onusienne UNSMIL<sup>151</sup>. La mission EUBAM Libye, qui forme les gardes-côtes, va être prorogée jusqu'au 31 décembre 2018<sup>152</sup>. Décidément, la 'résilience' a le vent en poupe : « *there is no solution to the Libyan crisis through the use of force*<sup>153</sup> ».

L'UE, conformément à sa stratégie de soutenir la résilience spécifiquement de l'Afrique Centrale à l'Asie Centrale, s'est impliqué dans un rapprochement avec l'Iran<sup>154</sup> et dans la

---

<sup>145</sup> *Ibidem*.

<sup>146</sup> *Ibid.*, pp. 16-17.

<sup>147</sup> Quatre missions PSDC sont actuellement en cours dans la région du Sahel. EUTM Mali, EUCAP Sahel Mali, EUCAP Sahel Niger et EUBAM Libye. Ces missions de formation ont pour finalité de soutenir les autorités pour faire face aux enjeux sécuritaires de la région, à maintenir l'ordre, à conseiller et renforcer les forces de sécurité sur place et à lutter contre le terrorisme.

<sup>148</sup> Le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Burkina Faso et le Tchad.

<sup>149</sup> Commission européenne, *L'Union européenne apporte un soutien de près de 600 millions d'euros à la mise en œuvre de la paix en Colombie*, Communiqué de presse n° IP/16/4292, Bruxelles, 12 décembre 2016.

<sup>150</sup> Rapport année 1, p 20.

<sup>151</sup> Conseil de l'Union Européenne, Council conclusions on Libya, 17 juillet 2017, 11155/17, point 1.

<sup>152</sup> *Ibid.*, point 10.

<sup>153</sup> *Ibid.*, point 7.

<sup>154</sup> Rapport, année 1, p. 16.

gestion de crise au Nord du Nigeria<sup>155</sup>. Toutefois, son aide est également intervenue dans d'autres régions du monde telles que l'Amérique du Sud et les Caraïbes<sup>156</sup>.

Le réexamen de la PEV<sup>157</sup> a été élaboré en novembre 2015, en parallèle étroit avec la SGUE, et répond également à la volonté européenne de consolider la résilience chez ses partenaires. Des avancées considérables ont été réalisées concernant les différentes priorités établies en 2015. L'UE soutient les Etats concernés dans leurs démarches visant à instaurer la bonne gouvernance, à lutter contre la corruption, à renforcer la justice et l'Etat de droit, à respecter la démocratie et les Droits de l'Homme, bien que de tels enjeux nécessitent du temps à implémenter. Une autre de ses priorités est d'assurer la stabilisation du pays ou de la région associée par le biais du développement économique et de l'investissement afin de favoriser l'émergence d'emplois, d'assurer la sécurité aux pays voisins souffrant de conflits gelés, de terrorisme ou de crises profondes ainsi que réguler les migrations et la mobilité internes. La PEV permet ainsi à l'UE de soutenir les valeurs universelles et de les promouvoir dans son voisinage proche. La mise en œuvre du réexamen de la PEV précise que les relations avec l'UE vont se développer davantage de manière bilatérale et régionale, selon les besoins et les intérêts de chacune des parties, et selon les aspirations concernant l'avenir du lien avec l'UE. Cela permet une cohérence augmentée dans la détermination des politiques à appliquer ainsi qu'une meilleure efficacité dans leur mise en œuvre<sup>158</sup>.

#### **Chapitre 4.2.2 : Une approche intégrée des conflits et des crises**

Conformément à la direction assignée par la SGUE, l'UE développe une approche intégrée dans la résolution des conflits. Elle est davantage vigilante concernant la prévention de conflit dans les régions à risque et concernant la stabilisation d'après conflit. L'approche européenne ne vise pas à imposer la paix de l'extérieur, mais plutôt à soutenir, avec l'aide de la communauté internationale, le plus grand nombre de représentants de la société concernée à établir la paix.

Depuis un an, l'UE est en train de traduire cette vision en action.

En ce qui concerne la Syrie, la Conférence internationale de Bruxelles sur l'avenir de la Syrie et de la région, tenue le 5 avril 2017, a réuni plus de septante délégués représentant une série

---

<sup>155</sup> *Ibid.*, p. 17.

<sup>156</sup> *Ibidem.*

<sup>157</sup> Commission européenne, *Réexamen de la politique européenne de voisinage*, op. cit.

<sup>158</sup> Commission Européenne, Rapport conjoint, *Rapport sur la mise en œuvre du réexamen de la Politique Européenne de Voisinage*, Bruxelles, 2017, JOIN(2017) 18 final, p. 32.

d'acteurs mondiaux. Bien que « *seuls les Syriens peuvent parvenir à l'accord qui garantira la paix*<sup>159</sup> », les participants de la Conférence ont confirmé leur volonté de les aider à établir la paix et la sécurité durables dans le pays<sup>160</sup>. Les co-présidents de la conférence insistent cependant sur la nécessité d'une transition politique crédible<sup>161</sup> pour permettre une reconstruction en profondeur du pays.

L'UE agit en Colombie selon la même dynamique. Un programme d'aide financière de près de six cent millions d'euros a été octroyé à la Colombie une fois un accord de paix signé avec les FARC. L'Europe soutient ainsi la Colombie dans la phase post-conflit et dans la mise en œuvre d'une paix interne permanente<sup>162</sup>. L'UE travaille à plusieurs niveaux avec la Colombie : au niveau politique, au niveau de l'emploi pour favoriser l'essor des campagnes qui se trouvaient en zone de conflit, au niveau du travail de déminage ou de réinsertion des enfants soldats ainsi que dans un travail de médiation entre les anciens antagonistes<sup>163</sup>.

Concernant la crise syrienne, l'UE n'a pas envoyé de mission militaire sur place, mais elle appuie la nécessité du dialogue entre les différentes parties afin de mettre en œuvre la paix<sup>164</sup>. La position européenne vise à trouver une solution politique aux niveaux national, régional et international dans le cadre du processus de Genève, en synergie avec la société civile syrienne et le dialogue en vue de la réconciliation nationale. L'UE combine également plusieurs instruments concernant la crise libyenne : les missions de PSDC, une aide financière, une influence diplomatique et une volonté affichée de faire respecter les Droits de l'Homme<sup>165</sup>.

En outre, dans la continuité de la vision multilatéraliste de la SGUE, l'UE va favoriser la coopération dans l'analyse des crises au Burundi, en Egypte et en Jordanie, de sorte d'y inclure l'ONU, la Banque Mondiale, différentes structures du monde civil ainsi que les différents Etats Membres impliqués<sup>166</sup>.

Par ailleurs, un nouveau type d'action est en voie d'élaboration au Mali<sup>167</sup> pour stabiliser le pays. Il s'agit de mettre des spécialistes européens à disposition des structures administratives

---

<sup>159</sup> Conseil de l'UE, Communiqué de presse n°188/17, *Soutenir l'avenir de la Syrie et de la région : déclaration des co-présidents*, Conférence internationale de Bruxelles sur l'avenir de la Syrie et de la région, 5 avril 2017, point 18.

<sup>160</sup> *Ibid.*, point 3 et point 18.

<sup>161</sup> *Ibid.*, point 5.

<sup>162</sup> Commission Européenne, communiqué de presse, 12 décembre 2016, *op. cit.*

<sup>163</sup> Rapport, année 1, pp. 20-21.

<sup>164</sup> *Ibid.*, p. 20.

<sup>165</sup> *Ibid.*, p. 21.

<sup>166</sup> *Ibidem.*

<sup>167</sup> *Ibid.*, p. 22.

locales et internationales afin de soutenir la mise en œuvre d'un plan de consolidation de la paix.

D'autres situations illustrent cette mise en œuvre d'une approche intégrée pluridimensionnelle et cohérente des conflits, chaque fois avec les acteurs civils ou politiques les plus adéquats, différents d'une situation à l'autre. Ces différents exemples démontrent que « *comme la résilience, l'approche intégrée est déjà une réalité*<sup>168</sup> ».

### **Chapitre 4.2.3 : Sécurité et défense**

L'UE a réalisé des avancées considérables concernant le domaine de la sécurité et de la défense depuis la SGUE. Federica Mogherini insiste : « *Dans le domaine de la sécurité et de la défense, davantage de progrès ont été réalisés au cours des dix derniers mois qu'au cours de la dernière décennie*<sup>169</sup> ».

Les conclusions du Conseil<sup>170</sup> du 14 novembre 2016 ont confirmé le niveau d'ambition proposé dans le Plan de mise en œuvre en matière de sécurité et de défense<sup>171</sup> de la HR/VP, et allant dans la direction stratégique proposée par la SGUE : la réaction aux crises et conflits extérieurs, le renforcement des capacités des partenaires, et la protection de l'Union et de ses citoyens<sup>172</sup>. Un certain nombre de travaux sont également énumérées dans les conclusions, dans le but de parvenir à réaliser l'ambition annoncée. Ils concernent entre autres la nécessité de fixer des priorités en matière de développement des capacités, d'approfondir la coopération dans le domaine de la défense, d'adapter les structures, les instruments et le financement, d'établir une coopération structurée permanente, et de faire avancer les partenariats dans le cadre de la PSDC<sup>173</sup>. Le Conseil européen va dans la même direction, estimant que les Européens doivent assumer davantage la responsabilité de leur sécurité<sup>174</sup>, et donne dans la foulée son approbation à ce programme ambitieux.

On peut cependant s'interroger : le bilan annuel de mise en pratique est-il l'instrument idéal pour tenter de solutionner les vrais problèmes de la défense européenne ?

---

<sup>168</sup> *Ibidem.*

<sup>169</sup> *Ibidem.*

<sup>170</sup> Conseil de l'Union européenne, *Conclusions du Conseil sur la mise en œuvre de la stratégie globale de l'UE dans le domaine de la sécurité et de la défense*, Bruxelles, 14 novembre 2016, 14149/16.

<sup>171</sup> Conseil de l'Union européenne, *Implementation Plan on Security and Defence*, Bruxelles, 14 novembre 2016, 14392/16.

<sup>172</sup> Conseil de l'Union européenne, 14 novembre 2016, 14149/16, *op. cit.*, point 7.

<sup>173</sup> Conseil de l'Union européenne, 14 novembre 2016, 14149/16, *op. cit.*, points 11-18.

<sup>174</sup> Conseil européen, *Conclusions*, Bruxelles, 15 décembre 2016, EUCO/34/16, point 10.

Selon l'opinion de Sven Biscop<sup>175</sup>, « *when a new strategy demands strategic autonomy, it would be contradictory to set too modest level of ambition*<sup>176</sup> ». Le *Headline Goal* de l'ambition militaire européenne actuellement en vigueur est celui de 2010, et il comprend un quota (le déploiement de 60.000 soldats) nettement inférieur à l'ambition que cherche à atteindre la SGUE en voulant développer l'autonomie stratégique européenne<sup>177</sup>. Le *Headline Goal* a été établi en 1999 alors que l'UE ne comprenait que quinze Etats Membres, alors qu'elle compte maintenant vingt-huit pays et 1.35 millions de soldats. Il est donc largement insuffisant pour mettre en œuvre la Stratégie mais il doit continuer à être respecté. Il nécessiterait d'être révisé pour que l'UE puisse agir sur plusieurs crises en parallèle, mais cela requiert une volonté politique certaine à laquelle tous les Etats Membres ne sont pas encore prêts. Il semble paradoxal d'élaborer une Stratégie très ambitieuse, sans se donner tous les outils pour l'appliquer efficacement. Pour se rapprocher des objectifs énoncés par la SGUE, une collaboration accrue devrait s'effectuer au niveau européen et au niveau des Etats Membres. Ces-derniers devraient davantage favoriser le développement de regroupements opérationnels entre plusieurs d'entre eux. Cela permettrait aux pays qui le désirent de se spécialiser dans certains domaines, et cela créerait également de considérables économies d'échelles.

Federica Mogherini, lors d'une conférence à Stockholm, le 10 octobre 2016, a d'ailleurs insisté sur le poids européen dans le monde, et la nécessité d'enfin développer le potentiel dont dispose l'Union<sup>178</sup>.

Le Plan d'action européen de la défense du 30 novembre 2016<sup>179</sup> agit à un autre niveau. Il est élaboré par la Commission européenne et a pour but de soutenir le développement de collaborations entre les Etats Membres ainsi que de développer une base industrielle de défense européenne. Le Plan se concentre sur trois axes distincts mais interconnectés : le lancement d'un Fonds européen de la défense<sup>180</sup>, la promotion des investissements dans les chaînes d'approvisionnement de la défense et le renforcement du marché unique de la défense.

---

<sup>175</sup> BISCOP, S., "An ambitious defence follow-up for an ambitious EUGS", in PLATTEAU, E, BRULS, H., *EU Global Strategy – What's next for defence?*, *European Defence Matters*, 2016/11, pp. 12-13.

<sup>176</sup> *Ibid.*, p. 12.

<sup>177</sup> SGUE, p. 40.

<sup>178</sup> MOGHERINI, F., Discours de Federica Mogherini, Vice-Présidente de la Commission Européenne, lors de sa visite en Suède, Stockholm, 10 octobre 2016. Disponible sur <http://ec.europa.eu/avservices/video/player.cfm?ref=I127413>

<sup>179</sup> Commission européenne, Communication, *Plan d'action européen de la défense*, Bruxelles, 30 novembre 2016, COM(2016) 950 final.

<sup>180</sup> *Ibid.*, pp. 5-12.

Peu après juin 2016 et la diffusion publique de la SGUE, s'est tenu, en juillet 2016, le Sommet de l'OTAN à Varsovie. En toute continuité avec la vision collaborative de la Stratégie Globale, une déclaration commune entre l'OTAN et l'UE a établi plusieurs matières dans lesquelles la coopération va devoir être consolidée<sup>181</sup> : contrer les menaces hybrides en favorisant le travail de collaboration, élaborer la coopération opérationnelle en mer et concernant la migration, agir de manière coordonnée à propos de la cybersécurité, développer des capacités de défense cohérentes, complémentaires et interopérables, faciliter un renforcement de l'industrie de défense et intensifier la recherche dans le domaine de la défense, renforcer la coordination concernant les exercices militaires, renforcer la capacité de défense et de sécurité des partenaires à l'Est et au Sud de l'UE. Suite à une réunion à Bruxelles le 6 décembre 2016<sup>182</sup>, l'OTAN et l'UE ont déterminé quarante-deux points de priorité concernant lesquels une mise en œuvre conjointe est requise.

Le 8 juin 2017, le Conseil a établi une MPCC à l'intérieur du staff militaire européen, chargée du commandement des missions militaires européennes non-exécutives : EUTM Somalie, EUTM République Centrale Africaine et EUTM Mali. La MPCC agit sous l'autorité politique du COPS. La création d'une MPCC consiste en une évolution considérable dans l'intégration de la défense européenne, et dans le développement de sa capacité de gestion de crises. Cette évolution se marque dans la continuité des conclusions du Conseil du 14 novembre 2016<sup>183</sup>.

La SGUE proposait d'établir un processus d'examen coordonné annuel<sup>184</sup> favorisant le dialogue entre les Etats Membres concernant leurs futurs investissements en matière de défense. Le Conseil va le mettre en œuvre et soutenir le développement de coopérations entre les Etats Membres.

La SGUE rappelait également la possibilité qu'offre le Traité de Lisbonne<sup>185</sup> en matière de Coopération Structurée Permanente, la CSP<sup>186</sup>.

Depuis, le Conseil fait avancer des travaux concernant l'élaboration d'un tel outil. Bien que les Traités le prévoient, aucune CSP n'a encore jamais vu le jour. Il s'agirait pourtant d'une avancée

---

<sup>181</sup> Joint Declaration by the President of the European Council, the President of the European Commission, and the Secretary General of the North Atlantic Treaty Organization, Varsovie, 8 juillet 2016, pp. 1-2.

<sup>182</sup> Conseil de l'Union européenne, *Conclusions sur la mise en œuvre de la déclaration commune du président du Conseil Européen, du président de la Commission européenne et du secrétaire général de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord*, Bruxelles, 6 décembre 2016, 15283/16.

<sup>183</sup> Conseil de l'Union européenne, Communiqué de presse, *Coopération de l'UE dans le domaine de la défense : le Conseil crée une capacité militaire de planification et de conduite (MPCC)*, 338/17, 8 juin 2017.

<sup>184</sup> SGUE, p. 40.

<sup>185</sup> Article 42.6 du TUE.

<sup>186</sup> SGUE, p. 42.

considérable, permettant aux Etats Membres qui le souhaitent et qui disposent des capacités nécessaires, d'approfondir leur collaboration en matière de défense. L'engagement est contraignant, mais permettrait de rapprocher les Etats participants derrière des objectifs communs.

Par contre, les Etats Membres intéressés n'arrivent pas à se mettre d'accord pour l'instant quant à la dimension qui doit être donnée à cette CSP. Ainsi, la France souhaite établir des conditions très exigeantes pour pouvoir y adhérer, quitte à davantage contribuer à une Europe de la Défense 'à deux vitesses'. *A contrario*, l'Allemagne souhaite que le plus grand nombre d'Etats puisse rejoindre la CSP, et pour cela propose des critères d'admission moins élevés<sup>187</sup>. Cependant, malgré ces divergences initiales, Emmanuel Macron et Angela Merkel ont dernièrement informé les autres Etats Membres de leur souhait d'une CSP inclusive, qui intègre tous les Etats Membres au risque d'une certaine paralysie décisionnelle.

La CSP ne constitue pas à vrai dire une véritable Armée européenne. Par ailleurs, beaucoup d'Etats Membres ne semblent tout simplement pas prêts à abandonner cette part importante de leur souveraineté à l'UE. Ce sont plutôt des coopérations entre des groupes d'Etats Membres qui pourraient se développer davantage. L'Ambassadeur de Belgique auprès du COPS synthétise la situation comme suit : « nous sommes en train d'armer l'Europe par le bas »<sup>188</sup>. C'est par le long-terme que l'intégration des outils de la défense se fera, pas à pas.

Gageons que le bilan de la stratégie européenne, que la SGUE a voulu annuel, pourra servir d'aiguillon pour coordonner, à intervalles réguliers, cette marche vers une Europe de la Défense mieux intégrée.

#### **Chapitre 4.2.4 : Changer le mode de travail de l'UE : une Union de la concertation**

La SGUE a développé une nouvelle manière d'appréhender l'élaboration de la politique étrangère européenne, basée sur la concertation entre les experts, les Etats Membres et les Institutions Européennes. Cette méthodologie est en cours de généralisation

---

<sup>187</sup> Annexe 3, p. 3.

<sup>188</sup> Annexe 2, p. 4.

• **4.2.4.1 : Le lien entre les aspects intérieurs et extérieurs des politiques européennes**

Concernant la coopération au développement<sup>189</sup>, le nouveau consensus européen pour le développement présente une structure pour l'action commune de l'UE et des Etats Membres, et emprunte la même direction que le « Programme à l'horizon 2030<sup>190</sup> » des Nations Unies, incluant les dix-sept objectifs de développement durable. Afin de contribuer à la mise en œuvre effective de ce « Programme à l'horizon 2030 », il convient de le synchroniser avec les politiques externes et internes de l'UE.

Les migrations<sup>191</sup> impliquent également un lien entre les aspects intérieurs et les aspects extérieurs des politiques européennes. L'UE utilise des instruments économiques propres pour agir sur les causes des migrations<sup>192</sup>. Cependant, il est nécessaire qu'elle collabore également avec les Nations Unies et avec les Etats Membres pour une meilleure lutte contre les causes et les conséquences de la migration. Le quatrième rapport d'avancement relatif au cadre de partenariat de l'UE pour les migrations démontre qu'une approche spécifique avec les pays d'origine et de transit a permis d'augmenter considérablement le nombre de retours volontaires vers les pays d'origine. La manière de l'UE de lutter contre les causes profondes en collaborant d'abord avec les cinq pays prioritaires que sont l'Ethiopie, le Mali, le Niger, le Nigeria et le Sénégal a permis à l'UE de coordonner ses actions avec ses Etats Membres<sup>193</sup>.

Ainsi, « *la logique consistant à créer des synergies entre la politique étrangère et les aspects extérieurs des politiques internes de l'UE est ce qui sous-tend l'action, aux niveaux tant mondial que régional, de l'Union en matière de migration*<sup>194</sup> ».

Concernant la lutte contre le terrorisme, la collaboration et le dialogue se sont accrus avec les pays voisins. Cela rentre dans la ligne de la SGUE d'assurer la protection de ses citoyens : « *Les priorités de l'UE en matière de sécurité intérieure sont pleinement prises en compte dans le cadre des dialogues politiques sur la lutte contre le terrorisme menés avec des pays tiers et des organisations internationales*<sup>195</sup> ».

---

<sup>189</sup> Rapport, année 1, pp. 29-30.

<sup>190</sup> Assemblée générale des Nations Unies, Résolution, 25 septembre 2015, A/70/1, 38p.

<sup>191</sup> Rapport, année 1, pp. 30-32.

<sup>192</sup> Par exemple le Fonds Fiduciaire de l'UE pour l'Afrique et le Plan d'Investissement Extérieur européen.

<sup>193</sup> Commission européenne, Rapport, *Quatrième rapport d'avancement relatif au cadre de partenariat avec les pays tiers dans le cadre de l'agenda européen en matière de migration*, Strasbourg, 13 juin 2017, COM(2017) 350 final, p. 2.

<sup>194</sup> Rapport, année 1, p. 32.

<sup>195</sup> *Ibid.*, p. 33.

#### • **4.2.4.2 : La diplomatie publique**

Plusieurs actions ont été menées durant l'année écoulée afin de renforcer la diplomatie publique au niveau européen et de permettre aux citoyens de se sentir davantage inclus dans les processus politiques. L'initiative « *Young Med Voices Plus*<sup>196</sup> » réunit des jeunes d'Europe et de pays méditerranéens qui analysent les défis communs et formulent des propositions de mesures. Elle illustre la volonté européenne de se rapprocher de ses citoyens, en particulier de sa jeunesse, appelée à se sentir concernée par la construction du projet européen. En outre, cette initiative démontre la volonté de l'UE de collaborer avec ses voisins pour adopter les décisions les plus idoines.

Dans un monde où les médias disposent d'un pouvoir certain, il semble indispensable que l'UE développe des outils pour améliorer sa communication à l'intérieur de l'UE et vis-à-vis de ses voisins. L'établissement de la task force East StratCom répond à la volonté de lutter contre les campagnes de désinformation russes<sup>197</sup> ainsi qu'à la nécessité de développer une image positive de l'UE dans son voisinage oriental. Des projets similaires vont être élaborés pour le voisinage méridional, tel le programme OPEN de la Commission Européenne.

---

<sup>196</sup> *Ibid.*, p. 35.

<sup>197</sup> Annexe 2, p. 5.

## **Partie V : Synthèse et Conclusion**

L'élaboration d'une stratégie européenne en matière de sécurité a longtemps été la pièce manquante du puzzle européen.

Cela s'explique par plusieurs motifs : les problématiques de la sécurité intérieure, de la diplomatie ou de la défense constituaient par excellence des domaines régaliens dont les Etats Membres ne voulaient pas se départir.

En outre, les points de vue de chacun étaient souvent loin d'être homogènes, la stratégie politique de chaque pays étant généralement liée à son histoire, à sa localisation géographique, à ses affinités géopolitiques, à ses racines religieuses ou linguistiques, à ses liens résiduels avec les pays de son éventuel ancien empire colonial, etc...

C'est dire si l'élaboration d'une Stratégie Européenne de Sécurité, en 2003, a déjà constitué un défi et une victoire en soi.

Signe des temps, le titre de ce document ne mentionne que le mot 'sécurité', et son sous-titre « une Europe sûre dans un monde meilleur » a des relents d'optimisme de principe qui relève peut-être, avec le recul, d'un certain angélisme.

Mais certaines menaces géopolitiques se précisant pour l'Europe, il apparut progressivement utile d'adapter la Stratégie de l'Union.

Le Rapport sur la mise en œuvre de la Stratégie Européenne de Sécurité (2008) reprend, comme sous-titre « Assurer la sécurité dans un monde en mutation ». Une Stratégie ne pouvait ainsi pas être immuable. Divers facteurs externes comme internes (dont un manque de volonté politique évident pour faire réellement aboutir une telle mise à jour) firent que ce rapport manqua son rendez-vous avec l'Histoire de l'Union européenne.

Cependant, les crises majeures aux portes ou au cœur de l'Europe finirent par acculer l'Union à reconsidérer les fondements-même de sa stratégie : la crise financière de 2008-2013, les Printemps Arabes, la politique d'expansion russe et l'annexion militaire de la Crimée, les menaces de l'Etat Islamique, le poids croissant de la Chine, l'instabilité au Moyen-Orient, ou encore en interne, la montée des euroscepticisms ont été autant d'éléments qui ont joué dans la prise de conscience de la nécessité de préparer un document fondateur de la stratégie politique de l'Union.

En réalité, au terme de la gestation de cet important document, les contraintes géopolitiques pesant sur l'Europe se sont encore accrues. La récente élection de Donald Trump à la Présidence

américaine et le référendum sur le Brexit ont été à cet égard des éléments gravement porteurs de déstabilisation, d'autant plus qu'ils laissaient entendre que d'autres pays au sein de l'Europe pourraient à leur tour se laisser tenter par les sirènes du populisme ou du repli sur soi. L'imprévisibilité politique était à son comble.

Tous les éléments étaient réunis pour que l'Union européenne, déjà fragilisée sur certains plans, n'arrive pas à être porteuse d'une nouvelle stratégie, voire, au pire, traverse une période de doute existentiel pouvant lui être fatal, ce que nombreux lui prédisaient.

Cependant, par un paradoxe de l'histoire, alors que tout concourrait à la faire chuter, l'Union trouva l'énergie nécessaire pour recentrer ses forces et son action.

Federica Mogherini, en tant que HR/VP, comprit que le meilleur antidote au risque de paralysie politique suite au Brexit était précisément de ne pas surseoir à la publication de la Stratégie Globale de l'Union, document audacieux et rénovateur qui invite à porter son regard vers l'avant.

Ce texte représenta une véritable mutation dans la manière de penser, d'agir et de communiquer autour de la question de la stratégie européenne.

La SGUE constitue en effet une rupture sur plusieurs plans :

- l'Union s'autorise, de manière décomplexée, à apparaître autocentrée, soucieuse avant tout de ses prérogatives et de ses intérêts, et cherchant à les mettre en œuvre de manière efficace. Et ceci sans renier sa volonté de rechercher des rapports détendus avec les cercles de son voisinage.

- elle réinvente le langage (et donc l'action) diplomatique en recourant à une audacieuse terminologie : la notion de résilience, qui pourrait sembler constituer une forme d'aveu de faiblesse par rapport au caractère non atteint des enjeux de son ancienne SES, est en réalité un terme récent du vocabulaire diplomatique chargé d'annoncer une nouvelle manière de concevoir l'intervention de l'UE dans les rapports géopolitiques.

- la SGUE brise des tabous importants, notamment en osant mettre largement les problèmes de défense sur la table. Malgré le caractère régalien de ce domaine et l'obstruction systématique de certains Etats Membres, petit à petit, se développent une réflexion unifiée, une planification concertée et une mise en commun de moyens.

- l'élaboration de la SGUE a également constitué une audacieuse rupture de méthodologie par rapport au processus politique habituel dans une matière si sensible. Tranchant avec la méthode suivie pour la SES, l'Union a avant tout voulu rechercher l'efficacité, bien que cela implique

de diminuer le niveau de transparence de l'élaboration. L'UE a compris que, à ce stade de sa construction, sa survie dépend plus de l'efficacité de son action stratégique que du contrôle démocratique de chacune de ses phases d'élaboration. Il s'agit d'un nouveau recours au pragmatisme politique.

- la volonté de préserver de l'immobilisme cette nouvelle Stratégie s'illustre, en ce qu'un mécanisme annuel de suivi est prévu dans la stratégie-même. Cela permet à l'Union de réactualiser le recueil de données géopolitiques et d'adapter son action de manière efficace. Un tel mécanisme constitue également le signal donné aux opinions publiques et aux différents partenaires politiques que l'Europe ne s'arrêtera pas dans sa volonté d'une stratégie toujours plus ajustée.

Bien sûr, cette Stratégie comprend encore bien des écueils et des zones d'ombre. Ses exigences moindres en termes de démocratisation, par exemple, ou le flou entourant la notion de résilience, l'incertitude concernant les organes devant mettre en œuvre cette stratégie (la Commission européenne ou le SEAE<sup>198</sup>), les risques accrus de compétition ou de cacophonie entre les différents instruments de tous ordres appelés à intervenir sur les théâtres d'opérations extérieures, ne manquent pas de poser question.

Mais, c'est précisément là l'une des raisons d'être du suivi annuel qui s'est mis en place.

En introduction à ce travail, nous précisons vouloir examiner dans quelle mesure la Stratégie Globale pour la politique étrangère et de sécurité de l'Union Européenne (2016) ainsi que sa récente mise en œuvre (2017) répondaient aux besoins politiques actuels de l'Union Européenne.

A l'issue de ce travail, il nous semble pouvoir répondre que, malgré les faiblesses de la Stratégie Globale que ce mémoire a pu pointer, elle est un outil adéquat dans les circonstances politiques actuelles et prometteur en ce qu'elle enclenche une nouvelle dynamique. Il faut admettre que rarement un tel fourmillement n'a été perceptible autour d'un enjeu européen, et tout semble en place pour qu'une telle Stratégie porte des fruits politiquement ajustés.

Ainsi, l'Union Européenne pourra mieux affronter son destin et déployer ses ailes à sa juste mesure.

---

<sup>198</sup> Annexe 2, p. 5.

## **Bibliographie :**

### **Ouvrages**

- BALLESTER, B., *The Cost of Non-Europe in Common Security and Defence Policy*, EPRS, 2013, 90p. Disponible sur [http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/etudes/JOIN/2013/494466/IPOL-JOIN\\_ET%282013%29494466\\_EN.pdf](http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/etudes/JOIN/2013/494466/IPOL-JOIN_ET%282013%29494466_EN.pdf)
- BISCOP, S., *An audit of European strategy*, Bruxelles, Academia Press, 2004, 42p.
- GAUB, F., POPESCU, N., *After the EU Global Strategy – Building resilience*, Paris, EUISS, 2017, 95p.
- GNESOTTO, N., *L'Europe a-t-elle un avenir stratégique?*, Paris, Armand Colin, 2011, 220p.
- GREVI, G., *European Security and Defence Policy – The first 10 years (1999-2009)*. EUISS, Paris, 2009, 448p.
- LAIDI, Z., *La norme sans la force: l'énigme de la puissance européenne*, Paris, Presses de sciences po, 2005, 159p.
- MISSIROLI, A., *Towards an EU Global Strategy – Background, process, references*, Paris, EUISS, 2015, 158p.
- MISSIROLI, A., *Towards an EU Global Strategy – Consulting the experts*, Paris, EUISS, 2016, 109p.
- PARKES, R., FORMUSZEWICZ, R., WESTERBERG, S., *Stocktaking of EU Strategizing*, Conference papers from the EGS conference organised by the Polish Institute of International Affairs, Varsovie, 2012, 36p. Disponible sur <http://www.euglobalstrategy.se/nyheter/publications/egs-stocktaking-of-eu-strategizing>
- QUIVY, R., VAN CAMPENHOUDT, L., *Manuel de recherche en sciences sociales*, 4<sup>ème</sup> éd., Paris, Dunod, 2011, 262p.

### **Articles scientifiques**

- ANDREATTA, F., “The European Union's International Relations: A theoretical View”, in *International Relations and the European Union* (C. HILL dir.), Oxford, Oxford University Press, 2011, pp. 21-43.

- BAILES, A., *The European Security Strategy – An Evolutionary History*, Stockholm, SIPRI, Policy Paper n°10, 2005, 42p.
- BISCOP, S., “The value of power, the power of values: a call for an EU Grand Strategy”, Gent, Institut Egmont, 2009, 37p.
- BISCOP, S., “A strategy for Europe’s neighbourhood: keep resilient and carry on?”, Elcano Royal Institute, 2017, 6p. Disponible sur [http://www.realinstitutoelcano.org/wps/portal/rielcano\\_en/contenido?WCM\\_GLOBAL\\_CONTEXT=/elcano/elcano\\_in/zonas\\_in/ari4-2017-biscop-strategy-europe-neighbourhood-keep-resilient-carry-on](http://www.realinstitutoelcano.org/wps/portal/rielcano_en/contenido?WCM_GLOBAL_CONTEXT=/elcano/elcano_in/zonas_in/ari4-2017-biscop-strategy-europe-neighbourhood-keep-resilient-carry-on)
- CHANDLER, D., “Beyond neoliberalism: Resilience, the new art of governing complexity”, in *Resilience*, vol. 2, 2014, pp. 47-63.
- GAUB, F., POPESCU, N., “The EU neighbours 1995-2015: shades of grey”, *EUISS*, Chaillot Paper n°136, 2015, 69p.
- GAUB, F., “Civil-military relations in the MENA: between fragility and resilience”, *EUISS*, Chaillot Paper n°139, 2016, 40p.
- MENON, A., “An EU Global Strategy : Unnecessary and Unhelpful”, in GOLDMANN, K., HOWORTH, J., MENON, A., GROSS, E., *European Global Strategy in Theory and Practice: Relevance for the EU*, UI Occasional Papers n°14, The Swedish Institute of International Affairs, 2013, pp. 17-20.
- JOSEPH, J., “The EU in the Horn of Africa: Building Resilience as a Distant Form of Governance”, *Journal of Common Market Studies*, vol. 52, 2014, pp. 285-301.
- JUNCOS, A., “Resilience as the new EU foreign policy paradigm: a pragmatist turn?”, *European Security*, vol. 26, 2017, pp. 1-18. Disponible sur <http://www.tandfonline.com/doi/pdf/10.1080/09662839.2016.1247809?needAccess=true>
- MINARD, P., “La réforme de la stratégie européenne de sécurité : Etat des lieux d’un débat sur la diplomatie et la défense européenne”, Bruxelles, GRIP, 2013, 16p.
- MISSIROLI, A., “Enabling the future – European military capabilities 2013-2025: challenges and avenues”, *EUISS*, Report n°16, 2013, 73p.
- MISSIROLI, A., STANG, G., “A changing global environment”, *EUISS*, Chaillot Paper n°133, 2014, 88p.

- PLATTEAU, E, BRULS, H., “EU Global Strategy – What’s next for defence?”, *European Defence Matters*, 2016/11, 40p. Disponible sur <https://www.eda.europa.eu/docs/default-source/eda-magazine/edm11singlewebmedres>
- SOLER I LECHA, E., TOCCI, N., “Implications of the EU Global Strategy for the Middle East and North Africa”, Barcelona, MENARA Project, 2016, 5p.
- TOCCI, N., “The making of the EU Global Strategy”, *Contemporary Security Policy*, vol. 37 n° 3, 2016, pp 461-472.
- VENTURI, B., HELLY, D., “A new EU strategic approach to global development, Resilience and Sustainability”, *Istituto Affari Internazionali*, 16/14, 2016, 24p. Disponible sur <http://ecdpm.org/publications/new-eu-strategic-approach-global-development-resilience-sustainability/>
- WAGNER, W., ANHOLT, R., “Resilience as the EU Global Strategy’s New Leitmotiv: Pragmatic, Problematic or Promising?”, *Contemporary Security Policy*, vol. 37, 2016, pp. 414-430.

### **Policy Briefs**

- BAKKER, A., DRENT, M., ZANDEE D., *European defence core groups – The why, what & how of permanent structured cooperation*, Policy Brief, Clingendael Institute and Egmont Institute, 2016, 6p.
- BAKKER, A., *Defending Europe – Translating mutual assistance into action*, Policy Brief, Clingendael Institute, 2017, 4p.
- BISCOP, S., COOLSAET, R., *The World is the stage – a global security strategy for the European Union*, Notre Europe, 2003, 36p. Disponible sur <http://www.egmontinstitute.be/content/uploads/2014/01/notre-eur.Policypaper8.pdf?type=pdf>
- BISCOP, S., *A New External Action Service Needs a New European Security Strategy*, Security Policy Brief n°29, Gent, Institut Egmont, 2011, 5p.
- BISCOP, S., *EU Grand Strategy: Optimism is Mandatory*, Security Policy Brief n°36, Gent, Institut Egmont, 2012, 7p.
- BISCOP, S., *The EU global strategy: realpolitik with European characteristics*, Security Policy Brief n°75, Gent, Institut Egmont, 2016, 6p.

## Rapports stratégiques et sécuritaires

- Conseil de l'Union européenne, *Headline Goal 2010*, 17 Mai 2004, 8p. Disponible sur <https://www.consilium.europa.eu/uedocs/cmsUpload/2010%20Headline%20Goal.pdf>
- United States National Intelligence Council, *Global Trends 2025: A Transformed World*. Washington DC, 2008, 120p. Disponible sur [https://www.dni.gov/files/documents/Newsroom/Reports%20and%20Pubs/2025\\_Global\\_Trends\\_Final\\_Report.pdf](https://www.dni.gov/files/documents/Newsroom/Reports%20and%20Pubs/2025_Global_Trends_Final_Report.pdf)
- Conseil européen, *Rapport sur la mise en œuvre de la Stratégie Européenne de Sécurité – Assurer la sécurité dans un monde en mutation*, Bruxelles, 2008, S407/08, 12p.
- Haute Représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et Vice-Présidente de la Commission Européenne, Rapport, *The European Union in a changing global environment - A more connected, contested and complex world*, 2015, 20p. A consulter sur : [http://espas.eu/orbis/sites/default/files/generated/document/en/Towards\\_an\\_EU\\_Global\\_Strategy.pdf](http://espas.eu/orbis/sites/default/files/generated/document/en/Towards_an_EU_Global_Strategy.pdf) aux pages 123-152.
- Munich Security Conference, *Munich Security Report: Post-Truth, Post-West, Post-Order?*, 2017, 90p. Disponible sur <https://www.securityconference.de/en/discussion/munich-security-report/munich-security-report-2017>
- Haute Représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et Vice-Présidente de la Commission Européenne, *De la vision partagée à l'action commune : mise en œuvre de la stratégie globale de l'UE – Année 1*, 2017, 38p. Disponible sur [https://europa.eu/globalstrategy/sites/globalstrategy/files/full\\_brochure\\_fr.pdf](https://europa.eu/globalstrategy/sites/globalstrategy/files/full_brochure_fr.pdf)

## Entretiens

- BAKKER, A., entretien, réalisé par l'auteur, 20 juillet 2017.
- BISCOP, S., entretien, réalisé par l'auteur, 30 mai 2017.
- Ambassadeur CORNET d'ELZIUS, F., entretien, réalisé par l'auteur, 6 juillet 2017.

## Discours

- JUNKER, J.-C., *Un nouvel élan pour l'Europe : Mon programme pour l'Emploi, la Croissance, l'Équité et le Changement démocratique*, Discours d'ouverture de la session plénière du Parlement européen, Strasbourg, 15 juillet 2014. Disponible sur

[https://ec.europa.eu/commission/sites/beta-political/files/juncker-political-guidelines-speech\\_fr.pdf](https://ec.europa.eu/commission/sites/beta-political/files/juncker-political-guidelines-speech_fr.pdf)

- JUNKER, J.-C., Discours de la session plénière du Parlement européen, Strasbourg, 15 décembre 2016. Disponible sur [http://europa.eu/rapid/press-release\\_SPEECH-16-4390\\_en.htm](http://europa.eu/rapid/press-release_SPEECH-16-4390_en.htm)
- MOGHERINI, F., Discours de Federica Mogherini, Vice-Présidente de la Commission Européenne, lors de sa visite en Suède, Stockholm, 10 octobre 2016. Disponible sur <http://ec.europa.eu/avservices/video/player.cfm?ref=I127413>

## **Documents officiels**

### Conseil européen

- Conseil européen, Conclusions de la Présidence, Bruxelles, 12 décembre 2003, DOC/03/5.
- Conseil européen, Conclusions, Bruxelles, 20 décembre 2013, EUCO 217/13.
- Conseil européen, Conclusions, Bruxelles, 26 juin 2015, EUCO 22/15.
- Conseil européen, Conclusions, Bruxelles, 28 juin 2016, EUCO 26/16.
- Conseil européen, Conclusions, Luxembourg, 17 octobre 2016, 13309/16.
- Conseil européen, Conclusions, Bruxelles, 14 novembre 2016, 14418/16.
- Conseil européen, Conclusions, Bruxelles, 15 décembre 2016, EUCO/34/16.
- Conseil européen, Conclusions, Bruxelles, 22-23 juin 2017, EUCO 8/17.
- Conseil européen, Réunion informelle des 27 chefs d'Etat ou de gouvernement, Déclaration et Feuille de route, Bratislava, 16 septembre 2016.
- Conseil européen, Réunion informelle des 27 chefs d'Etat ou de gouvernement, Déclaration, Bruxelles, 29 juin 2016.

### Conseil de l'Union européenne

- Conseil de l'Union européenne, *Une Europe sûre dans un monde meilleur – Stratégie européenne de sécurité*, Bruxelles, 2003.
- Conseil de l'Union européenne, *Conclusions du conseil sur la PSDC*, Bruxelles, 18 mai 2015, 8947/15.
- Conseil de l'Union européenne, *Une Stratégie Globale pour la Politique Etrangère et de Sécurité de l'Union Européenne*, Bruxelles, 28 juin 2016, 10715/16.

- Conseil de l'Union européenne, *Conclusions sur la stratégie globale pour la politique étrangère et de sécurité de l'Union européenne*, Luxembourg, 17 octobre 2016, 13202/16.
- Conseil de l'Union européenne, *Conclusions du Conseil sur la mise en œuvre de la stratégie globale de l'UE dans le domaine de la sécurité et de la défense*, Bruxelles, 14 novembre 2016, 14149/16.
- Conseil de l'Union européenne, *Conclusions sur la mise en œuvre de la déclaration commune du président du Conseil européen, du président de la Commission européenne et du secrétaire général de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord*, Bruxelles, 6 décembre 2016, 15283/16.
- Conseil de l'Union européenne, , *Soutenir l'avenir de la Syrie et de la région : déclaration des co-présidents*, Conférence internationale de Bruxelles sur l'avenir de la Syrie et de la région, Communiqué de presse n°188/17, Bruxelles, 5 avril 2017.
- Conseil de l'Union européenne, *Conclusions du Conseil sur la sécurité et la défense dans le contexte de la stratégie globale de l'UE*, Bruxelles, 18 mai 2017, 9178/17.
- Conseil de l'Union européenne, *Coopération de l'UE dans le domaine de la défense : le Conseil crée une capacité militaire de planification et de conduite (MPCC)*, Communiqué de presse n°338/17, 8 juin 2017.
- Conseil de l'Union européenne, *Council conclusions on Libya*, Bruxelles, 17 juillet 2017, 11155/17.
- Conseil de l'Union européenne, *Résultats de la session du Conseil des Affaires Etrangères*, Bruxelles, 17 juillet 2017, 11353/17.

#### Commission européenne

- Commission des Communautés Européennes, Communiqué de presse, *Conclusions de la Présidence du Conseil européen*, Bruxelles, 20 juin 2003, D/03/3, 27p.
- Commission européenne, Communication, *L'approche de l'UE sur la résilience : tirer les leçons des crises de sécurité alimentaire*, Bruxelles, 3 octobre 2012, COM(2012) 586 final.
- Commission européenne, Communication conjointe, *Réexamen de la politique européenne de voisinage*, Bruxelles, 18 novembre 2015, JOIN(2015) 50 final.
- Commission européenne, Communication, *Plan d'action européen de la défense*, Bruxelles, 30 novembre 2016, COM(2016) 950 final.

- Haute Représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et Vice-Présidente de la Commission Européenne, *Implementation Plan on Security and Defence*, Bruxelles, 14 novembre 2016, 14392/16.
- Commission européenne, Communication, *Renforcer les investissements européens pour l'emploi et la croissance: vers une deuxième phase du Fonds européen pour les investissements stratégiques et un nouveau plan d'investissement extérieur européen*, Bruxelles, 14 septembre 2016, COM(2016) 581 final.
- Commission européenne, *L'Union européenne apporte un soutien de près de 600 millions d'euros à la mise en œuvre de la paix en Colombie*, Communiqué de presse n° IP/16/4292, Bruxelles, 12 décembre 2016.
- Commission européenne, Communication, *Proposition concernant un nouveau consensus européen pour le développement «Notre monde, notre dignité, notre avenir»*, Bruxelles, 6 février 2017, C(2017) 740 final/2.
- Commission européenne, Rapport conjoint, *Rapport sur la mise en œuvre du réexamen de la politique européenne de voisinage*, Bruxelles, 18 mai 2017, JOIN(2017) 18 final.
- Commission européenne, Communication conjointe, *Une approche stratégique de la résilience dans l'action extérieure de l'UE*, Bruxelles, 7 juin 2017, JOIN(2017) 21 final.
- Commission européenne, Rapport, *Quatrième rapport d'avancement relatif au cadre de partenariat avec les pays tiers dans le cadre de l'agenda européen en matière de migration*, Strasbourg, 13 juin 2017, COM(2017) 350 final.

#### Parlement européen

- Parlement européen, *Résolution du Parlement européen sur la stratégie européenne de sécurité* (2004/2167(INI)), *J.O.*, n°33 E, 9 février 2006, pp. 580-590.

#### Traités

- Traité sur l'Union européenne, *J.O.*, C 83/01, 30 mars 2010.
- Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, *J.O.*, C 83/01, 30 mars 2010.

#### **Sites Internet consultés**

- Site du Service Européen pour l'Action Extérieure : <http://eeas.europa.eu/>
- Site EU GS: <http://europa.eu/globalstrategy/>

- Site Conseil: <http://www.consilium.europa.eu/>
- Site du Parlement Européen: <http://www.europarl.europa.eu/>
- Site officiel de l'OTAN : <http://www.nato.int/>
- Site du SIPRI Military Expenditure Database :  
[www.sipri.org/research/armaments/milex/milex\\_database/](http://www.sipri.org/research/armaments/milex/milex_database/)

## Divers

- Assemblée générale des Nations Unies, Résolution, 25 septembre 2015, A/70/1, 38p.  
Disponible sur  
[http://www.un.org/ga/search/view\\_doc.asp?symbol=A/RES/70/1&Lang=F](http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/70/1&Lang=F)
- GRAY, A., *The world's 10 biggest economies in 2017*, World Economic Forum, 2017.  
Disponible sur <https://www.weforum.org/agenda/2017/03/worlds-biggest-economies-in-2017/>, consulté le 20 juillet 2017.
- Joint Declaration by the President of the European Council, the President of the European Commission, and the Secretary General of the North Atlantic Treaty Organization, Varsovie, 8 juillet 2016. Disponible sur :  
<http://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2016/07/08-eu-nato-joint-declaration/>
- Special Eurobarometer 461, *Designing Europe's future*, Security and Defence, Mai 2017. Disponible sur  
<http://ec.europa.eu/commfrontoffice/publicopinion/index.cfm/Survey/getSurveyDetail/instruments/SPECIAL/surveyKy/2173>

